

Le microcrédit : le capital du développement

Le microcrédit n'est pas une forme d'assistance aux pauvres. C'est pour eux une opportunité de prendre leur vie en mains et de sortir de la pauvreté par leurs propres efforts. Ce n'est pas le manque de compétences qui fait que les pauvres sont pauvres, c'est le manque de confiance qu'on leur accorde.

Grâce au microcrédit, 3 emprunteurs sur 4 sortent de la pauvreté et ce définitivement.





Sommaire

- **La microfinance, qu'est-ce que c'est ?**
par Christine Westercamp – Associée Horus Development Finance
- **Le microcrédit : le capital de développement**
principe
- **Le microcrédit : les acteurs et les défis**
- **Calvin, l'argent et le capitalisme**
par André Bieler – extrait de la Revue Réformée N°37
- **Argent : usure si on le sert...**
par Roland Poupin – Pasteur de l'E.R.F. à Antibes-Cagnes/Vence
- **Quiz**
- **Activités pour les enfants de 4 à 6 ans**
Histoire de la parabole des talents
Découverte des chiffres avec le professeur Math-Théo
Sortie du labyrinthe
Dessins à colorier
Histoire de Math-Théo l'ours et de Débit la fourmi
Puzzle
- **Activités pour les enfants de 7 à 11 ans**
Animation avec des bonbons
La parabole des talents
Histoire de Michel Rose, le jardinier
Le jeu du micro crédit sur CD-Rom
A vos crayons et à vos voix – témoignage d'un groupe de l'école du dimanche
- **Apprendre la microfinance en jouant avec les enfants**
(5 planches de jeux et une liste de questions/réponses)
- **Animation du culte**
Lectures bibliques, chants, sujets de prière
Prédication sur la parabole des talents
par Stéphane Lauzet, secrétaire général de l'Alliance Evangélique Française
- **Jeunes : Prêt... pour prêter ? si on parlait argent...** soirée-débat
Chant
- **Recettes** Saveurs et couleurs du Sud
- **Clip**
- **Affiche**

Le S.E.L. remercie toutes les personnes qui ont apporté leur contribution à la réalisation de ce dossier : Aurélie Allamélou, Jean-Michel Beaubrun, Nathalie Dobozy, Sara Joëlle Grondin, Stéphane Lauzet, Cyril Maré, Roland Poupin, Elisabeth Rabeyrin, Kevin Rousseau, Christine Westercamp et les enfants de l'école du dimanche de l'assemblée chrétienne de Moulins (03).



La microfinance, qu'est-ce que c'est ?

Depuis presque vingt ans, la microfinance est sortie du cercle des initiés pour faire des apparitions ponctuelles dans les grands médias. De plus en plus de gens ont entendu parler du microcrédit, ou de la microfinance, ou de la Grameen Bank, cette banque des pauvres créée par un économiste Bangladeshi, le Pr. Muhammad Yunus, prix Nobel de la paix 2006.

Cependant, le plus souvent, la notion reste floue.

La microfinance vise à permettre aux exclus du système bancaire d'accéder à des services financiers, en premier lieu des microcrédits. Mais elle offre aussi la possibilité d'épargner de petits montants, et aussi, dans les systèmes les plus développés, des services de transfert de fonds ou des instruments de paiement (chèques, virements, ...).

La microfinance vise à permettre aux exclus du système bancaire d'accéder à des services financiers, en premier lieu des microcrédits. Mais elle offre aussi la possibilité d'épargner de petits montants, et, dans les systèmes les plus développés, d'effectuer transfert de fonds ou de proposer des instruments de paiement (chèques, virements, ...).

Le champ d'action de la microfinance s'est par conséquent étendu dans des pays peu bancarisés comme la plupart des pays d'Afrique où moins de 20 % de la population dispose d'un compte en banque. De multiples raisons expliquent pourquoi la majorité n'a pas accès aux banques :

- Les montants en jeu (besoins de crédit ou possibilités d'épargne) : le plus souvent, ils sont trop faibles pour intéresser les banques qui ne savent pas les gérer de façon rentable.
- L'éloignement : en Afrique notamment, où les densités de population sont faibles et les réseaux bancaires peu décentralisés, l'éloignement est un frein important.
- Des obstacles culturels qui rendent difficile l'interaction entre les banques et une majorité de la population : une population analphabète se retrouve face à la complexité des formulaires administratifs des banques ; les personnes instruites ont un certain « complexe de supériorité » par rapport aux personnes analphabètes qui ne se sentent pas à l'aise dans les banques.

Le microcrédit « classique » est un crédit de l'ordre d'une vingtaine d'euros, accordé à une personne à faibles revenus pour financer une activité économique. Mais le champ de la microfinance concerne aussi le crédit aux micro, petites et moyennes entreprises qui n'arrivent pas à financer leur activité via le système bancaire. Selon le coût de la vie et les caractéristiques du secteur bancaire local, la microfinance peut donc aussi accorder des prêts de plusieurs milliers d'euros.

La microfinance présente une particularité intéressante : c'est l'un des rares exemples de transferts technologiques du Sud vers le Nord. Différents types d'institutions de microfinance (IMF) existent à travers le monde en développement depuis les années 1970. La plus connue, et celle qui a le plus essaimé, est la Grameen Bank du Bangladesh, conçue par le Professeur Yunus en 1976, pour permettre aux femmes les plus pauvres d'échapper à la précarité et notamment à la dépendance par rapport à leurs fournisseurs, qui leur vendaient à crédit et à des prix très élevés les matières premières nécessaires à leurs petites activités artisanales. Il s'est appuyé sur la solidarité pour garantir le remboursement des prêts, par l'invention du système des groupes de caution solidaire. Depuis 1983, la Grameen Bank a pris la forme d'une banque commerciale ; fin 2007/début 2008, elle comptait 6,8 millions de clients dans 27 pays. Des systèmes

inspirés de la Grameen Bank ont été créés dans de nombreux endroits à travers le monde, y compris dans le Bronx à New York et en France avec l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) qui facilite l'accès au crédit pour des chômeurs de longue durée et des bénéficiaires du RMI qui souhaitent créer leur propre entreprise ou financer leur propre emploi.

Quelques éléments de réflexion sur la microfinance

Le microcrédit n'est pas une panacée. Toutefois, pour des populations qui ne sont pas dans une précarité extrême, c'est une approche plus respectueuse que le don, et plus viable sur le long terme. C'est peut-être évident pour certains, mais ça va mieux en le disant !

certaines situations mais pas à toutes. En situation d'urgence, où le fonctionnement économique est déstructuré, il faut de l'aide pour reconstruire, pas du crédit.

L'idée de proposer un crédit à des populations pauvres peut choquer : il paraît plus normal de donner, surtout quand on prend conscience de la différence de niveau de vie par rapport aux Occidentaux. Mais le crédit est plus respectueux de la personne qui est en face, quand elle est en situation de pouvoir rembourser.

Le crédit repose sur la confiance

Comme le montrent les différents emplois de ce mot : un emprunteur doit jouir de crédit auprès du prêteur pour que celui-ci lui accorde un crédit. Le crédit permet de rester dans une relation d'égalité alors que le don crée un déséquilibre et induit une relation d'obligé à donateur. C'est une des raisons importantes mise en avant, par des Africains en particulier, pour préférer le crédit auprès d'une institution de microfinance au crédit sans intérêts accordé par une relation. En Afrique, les relations sociales sont très influencées par les notions de don et de « contre-don » ; les notables tirent leur pouvoir du nombre de leurs obligés qui, en remerciement des services rendus, les soutiennent politiquement. Ainsi, le crédit institutionnalisé permet d'échapper à ces relations et de préserver son indépendance.

Lorsque l'argent provient de sources étrangères, la relation de dépendance est moins directe mais plus insidieuse. Le raisonnement est le suivant : étant donné la différence de niveau de vie, les Blancs peuvent bien donner de l'argent, ça ne va pas leur manquer ; certains Africains vont jusqu'à l'exprimer sous forme caricaturale : « ce sont les Blancs qui fabriquent l'argent ». Mais l'argent qui provient par ce biais est ainsi dévalorisé et peut être mal utilisé sans que cela choque, parce qu'il n'a pas la valeur psychologique de l'argent gagné à la sueur de son front (les théoriciens de la microfinance parlent pour celui-ci « d'argent chaud »

par opposition à « l'argent froid » reçu sans effort). Cela conduit à des situations absurdes comme ces forages réalisés à grands frais dans le cadre de programmes de développement, que la population bénéficiaire n'a pas eu le temps de s'approprier. C'est ainsi qu'ils ne sont pas entretenus et que la population boit de l'eau croupie à côté d'une pompe en panne. Il est nécessaire de prendre le temps de mettre en place des mécanismes permettant l'appropriation pour que les bénéficiaires d'un don, d'un appui, le fassent leur. Mieux encore seraient qu'ils soient dès l'origine participants dans l'élaboration du projet. Pour assurer un impact à long terme sur le développement, il est important de pérenniser les institutions qui distribuent des microcrédits.

Après 30 ans de recherche et développement sur le sujet, la microfinance, au sens large, touche plus de 150 millions de clients, dans 85 pays. On estime à 500 millions le nombre de personnes toujours en attente de financement. Pour que la microfinance ait un impact fort sur le développement, il est important qu'elle augmente encore le nombre de personnes qui ont accès à ses services. L'objectif est de fournir un appui à un nombre important de personnes, et ceci dans la durée, pour accompagner leur évolution économique : un crédit offre les moyens de développer une activité économique mais, pour que l'activité continue sur le long terme, les emprunteurs ont besoin d'un accès pérenne aux services financiers (en France également, une entreprise a besoin d'un accès continu à des services financiers pour sécuriser son activité, saisir des opportunités de développement, faire face à des crises de trésorerie...).

Ceci implique que l'appui en microfinance vise non seulement la distribution de microcrédits mais également la mise en place d'institutions locales capables de fournir ces services sur le long terme, et ce, à un nombre croissant de clients. Il est nécessaire de créer des structures qui permettent aux pays en développement de sortir de la dépendance par rapport à l'aide extérieure. Le financement par l'aide internationale ne suffit plus pour assurer le dévelop-



© S.E.L.-GB

Tous les besoins de développement ne relèvent pas du crédit. Le crédit suppose de ne pas être dans le dénuement total ou dans une précarité qui empêche d'envisager l'avenir à moyen terme. Le microcrédit est parfois présenté comme LA réponse à la pauvreté dans le monde. Ce n'est en fait qu'un outil, qui est adapté à

pement du secteur de la microfinance. Il est nécessaire d'attirer des fonds privés, en capital et en prêts, les financements publics jouant un rôle de catalyseur.

Pour qu'une institution soit pérenne, elle doit devenir autonome à la fois :

- financièrement : couvrir ses coûts de fonctionnement,
- techniquement : disposer des compétences nécessaires pour assurer la gestion de son activité,
- institutionnellement : avoir une forme juridique reconnue qui lui permette de s'insérer dans l'économie locale.

Les IMF qui ne recherchent pas la pérennité peuvent avoir une influence néfaste sur le système financier local.

Si les taux d'intérêt qu'elles pratiquent sont inférieurs aux taux qui permettent de couvrir les coûts de fonctionnement, elles exerceront une concurrence déloyale à l'encontre des IMF qui cherchent à couvrir leurs coûts, détourneront la clientèle et empêcheront par là la mise en place d'institutions capables de fournir des services financiers à ces populations sur le long terme. Par ailleurs, même après la cessation éventuelle de leurs activités, elles auront donné à leurs bénéficiaires une fausse idée du coût normal d'un microcrédit, ce qui rendra difficile la création ultérieure d'une IMF recherchant la pérennité.

Par conséquent, si certaines activités ont besoin de subventions dans une phase de lancement, celles-ci doivent être clairement séparées du crédit pour ne pas donner une fausse idée du coût du crédit.

Si elles sont laxistes par rapport au remboursement des prêts, elles laisseront une marque durable sur l'état d'esprit des populations avec lesquelles elles travaillent, populations qui retiendront que le crédit ne doit pas forcément être remboursé, et que les mauvais payeurs bénéficient davantage du système que les autres. La possibilité de mettre en place une IMF saine sera remise en cause pour une longue période. Il faut savoir que des taux de remboursement inférieurs à 95 % sont un mauvais résultat et

mettent en péril l'autonomie financière d'une IMF.

Des crédits mal remboursés ont un impact négatif durable sur l'environnement économique dans lequel ils s'insèrent.

Par nature, la microfinance doit facturer des taux d'intérêt supérieurs à ceux du secteur bancaire. La plupart des activités financées peuvent supporter de tels taux.

Quand je parle de microfinance à des non-spécialistes, l'un des premiers points d'incompréhension concerne les taux d'intérêt : a priori, parce qu'on s'adresse à des populations défavorisées, on s'attend à des crédits sans intérêts ou à taux très bas. Mais regardons de plus près.

La microfinance propose :

- Des prêts de petit montant ; les coûts de traitement d'un prêt de 20 € sont sensiblement les mêmes que ceux d'un prêt de 2 000 € et, à taux d'intérêt égal, les revenus perçus par le prêteur sont 100 fois inférieurs !
- Des prêts de faible durée le plus souvent, au moins dans une première phase ; donc le coût fixe d'analyse du dossier de prêt revient plus souvent.
- Des prêts à remboursements fréquents le plus souvent, pour se caler sur les rentrées d'argent des emprunteurs ; d'où des coûts administratifs multipliés.
- Des prêts sans garanties formelles, reposant, d'une manière ou d'une autre, sur la pression sociale et les solidarités existantes ; ceci demande un suivi rapproché parce qu'on ne peut pas laisser une situation se dégrader et se rattraper ensuite par des actions en justice.
- Parfois également des prêts dans des zones éloignées des principaux centres urbains, avec des conditions d'accès difficiles et donc des coûts de déplacement élevés.

Toutes les caractéristiques de la microfinance sont responsables de l'augmentation du coût par unité monétaire prêtée par rapport au crédit bancaire classique. Le défi de la

microfinance est d'arriver à servir quand même des populations non rentables pour les banques, donc de développer des approches différentes permettant notamment de réduire les coûts. Mais, en se plaçant dans une perspective de pérennisation, les IMF doivent s'imposer de couvrir leurs coûts par les recettes de leurs activités et ne peuvent donc facturer des taux d'intérêt réels – hors inflation – inférieurs à 15 à 30 % par an.

Rappelons le contexte :

- Pour un crédit de 20 € sur 6 mois, un taux d'intérêt annuel de 30 % ne représente jamais que 3 € d'intérêts pour l'ensemble du prêt.
- Les alternatives pour l'accès au crédit, pour les populations cibles du microcrédit, sont généralement peu nombreuses et largement plus coûteuses : en dehors des crédits interpersonnels sans intérêts, auxquels on ne peut recourir que de façon très limitée et en se chargeant d'une dette morale, le seul recours est généralement l'usurier, avec des taux d'intérêt d'au moins 10 % par mois. Des taux de 20 à 30 % par an sont alors perçus comme faibles dans des contextes de pénurie de trésorerie.

Les activités pratiquées sont de faible volume et souvent à forte rotation, générant des marges très élevées. Il s'agit notamment d'activités de petit commerce qui fluidifient les échanges sur les marchés, comme l'achat de mil en gros pour le revendre au détail, avec parfois une transformation intermédiaire : fabrication de beignets ou restauration sur les marchés, par exemple.

Le montant du taux d'intérêt est un critère déterminant de succès. L'équilibre entre rentabilité indispensable et efficacité pour les bénéficiaires doit être trouvé. L'activité de financement doit être clairement séparée des autres activités de développement pour être menée dans de bonnes conditions.

Les activités de microcrédit sont fréquemment démarrées dans le cadre de projets de développement plus larges. Par exemple, les responsables d'un projet de santé maternelle et infantile qui se heurtent au manque

de moyens des femmes pour acheter des médicaments peuvent lancer un volet microcrédit, pour permettre aux femmes avec lesquelles ils travaillent de développer leurs activités économiques et donc de générer des revenus. Ce raisonnement est tout à fait logique. Il part du constat que des dons de médicaments n'auront pas d'effet positif à long terme sur la santé des populations. Dans cette logique, il est nécessaire de pérenniser également l'accès au crédit, afin de pérenniser les revenus permettant l'accès aux médicaments.

Le microcrédit est une activité particulièrement complexe à gérer pour différentes raisons :

- Le crédit est une activité économique plus complexe que la vente de produits ou services de par le suivi des remboursements qu'il requiert.
- Il manipule de plus une matière fongible : l'argent – en d'autres termes, un franc est un franc et on ne peut pas différencier le franc qu'on a prêté du franc qui sert à payer les salaires et autres dépenses de fonctionnement. De ce fait, il est difficile de savoir à quoi les emprunteurs utilisent les crédits ainsi que de différencier le « stock » de fonds destinés au crédit au sein de l'institution de microfinance de ceux qui peuvent être utilisés pour couvrir des frais de fonctionnement.



© S.E.L.-GB

- Le microcrédit implique un nombre très élevé d'opérations de petits montants.

Pour pérenniser une activité de microcrédit, il est donc nécessaire que celle-ci soit gérée comme une entreprise. La gestion dans une logique d'entreprise ne peut pas se faire à long terme dans le cadre d'un projet de développement. Il est très difficile de poursuivre des objectifs sociaux spécifiques tout en ayant une gestion stricte des remboursements de crédit, élément indispensable de la viabilité d'une IMF.

Les activités de crédit qui démarrent comme un volet de programmes de développement plus vastes sont donc amenées obligatoirement à devenir autonomes et à s'institutionnaliser lorsqu'elles prennent de l'ampleur, afin de fonctionner de façon saine.



Par Christine Westercamp
Associée
Horus Development
Finance

Pour aller plus loin

www.lamicrofinance.org portail de microfinance, site de ressources au service des acteurs francophones de la microfinance

www.microfinancegateway.org portail anglophone de microfinance du CGAP (Consultative Group to Assist the Poor), consortium de 28 agences d'aide, publiques et privées, dans le but d'appuyer la création de services financiers permanents pour les pauvres à grande échelle.

www.babyloan.org premier site français de microcrédit en P2P, permettant aux internautes - prêteurs solidaires de prêter à des microentrepreneurs des pays en développement.

www.adie.org site de l'ADIE

www.grameen-info.org site de la Grameen Bank

www.horus-groupe.com HORUS Development Finance, société de conseil en microfinance

www.advansgroup.com ADVANS S.A., société d'investissement en microfinance



Le microcrédit : le capital du développement

« Nyirabakene vit à Buliza. Pour nourrir ses quatre enfants (qui ne pouvaient plus aller à l'école par manque d'argent) et son mari, infirme, elle devait gagner sa vie en cultivant des champs pour des tiers. Elle a obtenu un crédit de 15 € pour faire le commerce du sorgho. Aujourd'hui, elle a remboursé l'intégralité du crédit, ses enfants sont retournés à l'école et elle peut faire soigner tous les membres de sa famille. Avec son affaire, elle gère un capital de 37 € et a épargné 5,50 €. Les voisins viennent maintenant cultiver ses champs moyennant un salaire. »

« Abdou est coiffeur. Il ne pouvait pas s'acheter de tondeuse. Au crédit de 15 €, il a ajouté 5,90 € pour s'acheter une tondeuse. En faisant deux marchés par semaine, il gagnait 18 € par mois. Il emprunta 15 € à son voisin pour se procurer un vélo d'occasion afin de pouvoir faire cinq marchés par semaine. Il remboursa tous ses crédits et ses revenus s'élevèrent à 32,64 € par mois. Il s'acheta un générateur pour utiliser son propre courant et en louer aux autres coiffeurs. Cela lui permet aujourd'hui de gagner mensuellement 121,65 €. »

- Obtenir un microcrédit, c'est ouvrir la porte à l'espoir.
- Le microcrédit s'avère être un instrument efficace dans la lutte contre l'extrême pauvreté.
- Grâce au microcrédit, trois emprunteurs sur quatre sortent définitivement de la pauvreté.
- Prêter n'est pas donner. L'emprunteur se voit valorisé par la confiance accordée par le prêteur.
- Le microcrédit diffère des prêts habituellement consentis par les banques. Les banques prêtent aux hommes, ces organismes prêtent en général aux femmes.
- Les banques prêtent de gros montants, les organismes de microcrédit-institutions prêtent de petites sommes.

- Les organismes financiers traditionnels demandent des garanties, les organismes de microcrédit n'en exigent pas, chacun des emprunteurs devenant caution solidaire du groupe.
- Les banques s'adressent particulièrement aux lettrés en raison de la masse de papiers à remplir, le microcrédit est accessible aux illettrés.
- Le client des banques doit se rendre à sa banque ; l'organisme de microcrédit va souvent à la rencontre de ses clients pour une action de proximité et les inscrit dans un groupe solidaire.

« On comprend l'efficacité de ce type d'aide par proximité, mieux que les grands financements à travers les structures étatiques. Il y a eu des milliards et des milliards d'euros déversés au Burkina, sans qu'un seul centime ne tombe dans les mains d'une de ces pauvres dames qui ne recherchait que 8 € ou 15 € pour faire quelque chose de petit, mais qui la ferait vivre¹. »

¹ Isaac Ada - Programme Villageois de Développement, partenaire du S.E.L. au Burkina Faso.

Le microcrédit... pour qui ?

Les pauvres, exclus des systèmes bancaires traditionnels, généralement des femmes dans l'extrême pauvreté.

Pour quoi ?

Le microcrédit est un capital qui doit être employé à des activités génératrices de revenus : petits commerces, élevage, couture, productions diverses, transformations des matières premières, etc.

Quand ?

La Grameen Bank a été fondée par l'économiste Muhammad Yunus qui, en 1976, révolté par le taux d'usure pratiqué par les banques indiennes, lance le programme Grameen en prêtant lui-même 27 dollars à un groupe de quarante-deux femmes d'un petit village du Bangladesh afin qu'elles créent leur propre activité économique. Ce sera le début de l'aventure de la Grameen Bank, premier organisme financier au monde à prêter de l'argent aux personnes insolvables pour qu'elles puissent lancer elles-mêmes leur propre micro-entreprise. Basée sur le système du microcrédit solidaire, la « banque des pauvres » obtient officiellement en 1983 le statut d'établissement bancaire. Elle compte en 2007 au Bangladesh 6,6 millions de clients (dont 95 % de femmes), 1 861 agences, 17 400 employés et 5,7 milliards de dollars de prêts distribués, soit 1 % du PIB du pays. Son taux de remboursement de 98 % est supérieur au taux de remboursement des emprunts dans les banques traditionnelles. Elle a permis de transformer la vie de millions de pauvres non seulement au Bangladesh, où 10 % de la population en bénéficie, mais également dans le monde.

Comment ?

Les bénéficiaires reçoivent une somme modique pour démarrer une activité génératrice de revenus. La durée du prêt est assez courte, de l'ordre de 12 à 18 mois, le taux d'intérêt est fonction de l'activité pratiquée. Le prêt est accompagné et rigoureusement encadré. Chaque emprunteur fait partie d'un groupe solidaire. L'épargne est souvent obligatoire pour constituer un capital en fin de prêt et parvenir à l'autonomie.

Où ?

Aujourd'hui, le microcrédit se pratique dans une centaine de pays, par environ 4 000 organismes d'aide au développement ou d'insertion sociale à travers le monde. Il s'adapte à toutes les cultures.

Marie-France Berton,
responsable sensibilisation au S.E.L.



Le microcrédit : les acteurs et les défis

« Le microcrédit c'est aider chaque personne à atteindre son meilleur potentiel. Il n'évoque pas le capital monétaire mais le capital humain. [C'est] un outil qui libère les rêves des hommes et aide même le plus pauvre d'entre les pauvres à parvenir à la dignité, au respect et à donner un sens à sa vie. »

Muhammad Yunus, *Vers un monde sans pauvreté*, éd. Jean Claude Lattès, 1997, p. 399.

La genèse du microcrédit actuel : du Bangladesh au reste du monde

Le concept de microcrédit est né en Europe, à la fin du XIX^e siècle, dans les mutuelles du crédit agricole. A l'époque, il s'agissait d'une forme de crédit collectif, dont le risque était couvert par la caution solidaire et la supervision des pairs. Longtemps oubliée, l'idée a finalement été reprise et modifiée en 1974 par le professeur d'économie Muhammad Yunus, durant une terrible famine au Bangladesh, son pays natal. Désireux d'en étudier les répercussions sur le terrain, il proposa à ses élèves d'interroger les fabricants de tabourets en bambou de Jobra, un petit village qui jouxtait l'université où il enseignait. A force de discussions, il constata que les 42 artisans concernés avaient besoin de 27 dollars seulement pour développer leur activité. Or, les banques ne voulaient pas les financer car elles les estimaient insolvables. Plutôt que de les voir recourir aux usuriers qui pratiquent des taux abusifs, Muhammad Yunus proposa alors d'avancer les fonds, de façon plus honnête. Ravies, les 42 familles le remboursèrent comme convenu, et grâce à lui, mangèrent un peu plus à leur faim.

Après plusieurs expériences du même acabit, le professeur décida de lancer un projet de recherche afin de tester, à grande échelle, sa méthode de crédits et de services bancaires adaptées aux populations des zones rurales. Cela aboutit en 1983 à la création de la Grameen Bank (« *grameen* » signi-

fie « *village* » en Bengali), premier organisme indépendant de microcrédit au monde. Ce système d'emprunt fut transposé progressivement dans d'autres pays en développement, en Afrique et en Amérique latine, souvent avec succès. L'introduction du microcrédit en Occident s'est faite plus tardivement. Dans des économies intégrées, dotées de systèmes bancaires performants et de populations plus aisées, son utilité semblait moins flagrante. Pourtant, les pouvoirs publics ont soutenu sa mise en place, convaincus d'avoir trouvé un vecteur d'intégration pour les personnes en difficulté, qui ne répondent pas aux conditions d'emprunt habituelles. La France fut l'initiatrice du mouvement en Europe, avec la création de l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) en 1989. Elle reste, 20 ans après, le premier fournisseur de microcrédits du continent, même si l'UE s'est emparée du sujet en élaborant une véritable politique communautaire. Enfin, en proclamant une « Année Internationale du Microcrédit » en 2005 dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'ONU a appelé à l'universalisation de cette « nouvelle » pratique bancaire. L'attribution conjointe du prix Nobel de la paix à la Grameen Bank et son créateur l'année suivante, le 13 octobre 2006, acheva de légitimer le microcrédit auprès du grand public.

Le fonctionnement du microcrédit : de la solidarité au réalisme économique

Le microcrédit n'est pas un acte de charité, mais un outil sensé produire de la valeur ajoutée. Il renvoie à la même philosophie que celle du commerce équitable dont le slogan est « *Trade, not Aid !* » (« *Le commerce, pas la charité !* »). L'objectif est de permettre à l'emprunteur de dégager un capital minimum pour vivre, s'insérer dans la vie active et bénéficier des fruits de son labeur. Le fonctionnement du microcrédit s'y prête parfaitement : c'est un emprunt d'un petit montant, variable selon les États (de dix dollars à plusieurs milliers), consenti pour une courte durée (quelques mois), dont le remboursement est échelonné selon l'activité du client mais à bref intervalles de temps (souvent hebdomadaires). Rien de très original jusqu'à présent. Le microcrédit se distingue pourtant des autres instruments du système bancaire classique à plus d'un titre. La caution et la garantie normalement réclamées sont généralement remplacées par la constitution d'un groupe solidaire dont les membres, fréquemment cinq, s'engagent à s'entraider pour effectuer le remboursement. Dans cette optique, l'utilisation du prêt est régulièrement suivie par les créanciers et peut même s'accompagner d'une aide à la gestion pour les bénéficiaires.

L'individu ne s'efface donc pas devant la logique financière, même s'il doit supporter un taux d'intérêt effectif de 28,2%¹ par an en moyenne. Pourquoi un taux si élevé ? En premier lieu, du fait de l'importance des charges fixes que représente la gestion d'une multitude d'emprunts, surtout dans les zones rurales et reculées. En effet, le microcrédit implique de rencontrer chaque client à domicile ou sur son lieu de travail, d'abord pour évaluer sa solvabilité, puis, si le prêt est accordé, pour

l'assister dans ses démarches. En l'absence de réseaux de transports et de télécommunications performants, cela requiert des moyens matériels et humains considérables, et quantité de temps. La fourniture de prestations financières à des personnes pauvres et éloignées revient cher : entre 30 à 50% des sommes délivrées environ. En outre, il faut tenir compte de la modestie des montants versés. Comme les ressources utilisées sont identiques que l'emprunt se monte à 50 ou 5000 dollars, plus les crédits sont faibles, plus les coûts sont proportionnellement élevés. Telle est l'une des raisons du refus des banques commerciales d'octroyer des microprêts. Enfin, la majoration du taux d'intérêt s'explique par la nécessité pour les institutions de microfinance (IMF) d'emprunter une part de leur capital à d'autres banques et à des fonds publics ou privés, à des taux variant entre 8 et 20%, et parfois en devises étrangères (ce qui induit des taux frais de change). Elles ne peuvent donc pas allouer l'argent reçu sans se soucier de leur équilibre économique, c'est-à-dire sans faire un minimum de bénéfices. Ces derniers doivent d'ailleurs permettre de compenser le risque de défaut de paiement d'une clientèle dont les revenus sont modestes et irréguliers. Telle est l'une des autres craintes des établissements financiers classiques. Malgré cela, les IMF restent la source de crédits la plus viable pour les personnes démunies car, d'une part le secteur bancaire formel refuse de les approvisionner, et d'autre part le recours aux prêteurs sur gages est nettement plus pénalisant avec des taux oscillant entre 100 et 300% par an. En comparaison, le coût du microcrédit est 5 à 10 fois moindre. Les revenus générés par l'activité entreprise grâce au prêt devraient permettre son absorption.

Les acteurs du microcrédit : des exclus bancaires aux exclues sociales

Contrairement à une idée reçue très répandue, le microcrédit ne s'adresse pas aux populations les plus défavorisées, c'est-à-dire celles qui ont des revenus à 50% inférieurs au seuil de pauvreté absolue. Cette catégorie représente un coût et un risque supplémentaires que ne peuvent supporter la quasi-totalité des IMF, déjà fréquemment déficitaires. Leur offre convient mieux aux personnes proches du seuil de pauvreté ou l'ayant dépassé. Parmi elles, une autre différenciation existe. D'une part les entrepreneurs, qui mobilisent les ressources pour créer ou étendre leur activité dans le secteur informel ou non structuré. Dans les zones rurales, ce sont généralement des paysans ou des personnes possédant une activité de transformation alimentaire. Tandis qu'en milieu urbain, les artisans, les petits commerçants et les prestataires de services sont les principaux clients. D'autre part, les purs gestionnaires, qui utilisent l'argent comme un fonds de roulement de l'unité domestique de façon à faire la

soudure entre les périodes de besoin et celles de perception des revenus.

En tous les cas, les IMF destinent leurs services en priorité aux individus disposant d'un minimum de connaissances et de responsabilisation, mais qui sont désavantagés dans l'accès au crédit. Pour pallier les éventuelles lacunes des clients, les programmes de microcrédit s'accompagnent le plus souvent d'une formation élémentaire d'alphabétisation et/ou de gestion. En pratique, les femmes satisfont mieux à ces exigences. Traditionnellement négligées par les banques commerciales pour des raisons socio-culturelles, elles représentent en effet 83,2% des emprunteurs des IMF. *A priori* moins solvables que les hommes puisqu'elles constituent 70% des pauvres, leurs taux de recouvrement sont en réalité plus élevés. D'un strict point de vue commercial, il est donc judicieux de répondre à leurs attentes et de nombreuses IMF se sont

¹ Source : PlaNet Finance, mai 2009.

d'ailleurs développées en ce sens au cours des vingt dernières années. Elles seraient près de 10 000 aujourd'hui. Bien que très protéiformes, il reste possible de les classer en quatre groupes principaux : les associations ou coopératives dont les membres fondateurs sont également les bénéficiaires, les ONG locales ou étrangères sen-

sibilisées à la démarche, les banques plus ou moins formelles de développement, et plus récemment les banques privées commerciales qui ont réorienté une part de leur activité par stratégie, au vu des bénéfices escomptés. En tous les cas, il n'existe pas de modèle unique d'IMF, encore moins de modèle idéal.

Les bénéfices du microcrédit : du capital économique au capital humain

Le microcrédit est un espoir pour les 80% de la population mondiale qui souffrent de difficulté d'accès aux produits bancaires classiques ou de leur usage. Il constitue l'un des mécanismes de lutte contre la pauvreté, selon un cercle vertueux bien défini : le crédit permet d'investir dans une activité lucrative afin d'en tirer des profits suffisants pour compenser les pertes liées au remboursement et emprunter à nouveau de manière à se développer. Ainsi, le microcrédit est créateur d'emplois et de revenus plus importants et stables. Il profite au client, mais aussi à son foyer, son quartier, son village. Il rétablit la part de dignité qui avait été ôtée aux bénéficiaires, surtout aux femmes. Saisir l'opportunité d'emprunter et d'épargner leur a permis d'améliorer leur statut familial et social. Devenues plus confiantes, elles ont su s'émanciper et remettre en cause les inégalités systémiques entre les genres et montrer aux hommes qu'elles pouvaient avoir les mêmes capacités d'entreprendre. Enfin, les programmes de microcrédits soutenus par les associations à but non lucratif, comme l'ONG APAD International², s'accompagnent de formations qui concourent à l'amélioration du niveau scolaire et donc

du niveau de vie des clients et de leurs parents proches.

Le microcrédit s'impose donc comme un des moyens déterminants dans les politiques de lutte contre la pauvreté. Il est l'un des outils majeurs d'une finance de proximité à la fois géographique et culturelle. Il tend à valoriser le capital humain et local autant que le capital financier et global, réconciliant principes économiques et valeurs éthiques. Et ça marche ! Au 31 décembre 2007, 3552 IMF déclarent desservir 154,8 millions de clients, dont 70% vivaient avec moins d'un euro par jour lorsqu'ils ont contracté leur premier emprunt³. Environ 90% des microprêts sont correctement remboursés. Les pauvres se montrent plus solvables que les riches ! Les besoins sont tels que le secteur croît de 30% par an⁴. La microfinance est une activité non seulement rentable, mais aussi en pleine expansion. Près de 500 millions de personnes sont toujours en attente de financement et la demande potentielle en crédit est évaluée à 263 milliards de dollars. Encourageants, ces chiffres ne doivent pas faire oublier les défis que rencontre le microcrédit.

Les défis du microcrédit : de l'autonomie des emprunteurs à celle des IMF

Au-delà des débats, parfois idéologiques, sur son influence réelle, le microcrédit ne peut raisonnablement pas être érigé en remède miracle. Plusieurs observations faites localement ont même démontré certains travers. Tout d'abord, la réussite des programmes repose sur une sélection stricte des participants pour limiter les risques de surendettement. Les entrepreneurs des centres urbains sont favorisés tandis que la masse rurale demeure à l'écart. La plupart des clients sont obligés de consacrer leurs revenus à des activités de petite taille et à faible valeur ajoutée. Il s'agit essentiellement pour eux d'assurer leur subsistance et non d'investir dans un projet ambitieux à long terme. L'objet du prêt est plus souvent la consommation que l'équipement professionnel. Tout le monde ne peut pas investir, soit par manque de volonté (rare), soit par manque de moyens (fréquent). Seuls ceux qui ont un minimum de ressources acceptent de s'exposer aux aléas et participent à la croissance éco-

nomique de leur pays. Le microcrédit joue donc plus le rôle de béquille que de tremplin. Il ne remplace pas les politiques publiques nationales et internationales de développement, même s'il facilite leur mise en œuvre. En outre la plupart des IMF souffrent d'une grande fragilité à cause du déficit d'information et de transparence, de compétences et d'outils insuffisants et d'un cadre réglementaire inachevé, particulièrement en Afrique subsaharienne. Leur contrôle reste faible et les sanctions en cas de dérive sont peu appliquées.

Surtout, que l'emprunteur soit riche ou pauvre, les programmes de microcrédit sont rarement autonomes sur le plan financier. Sans subvention publique ou privée, la plupart ne verraient pas le jour ou ne seraient pas conduits à terme. Autrement dit, le microcrédit a besoin d'un appui financier et technique pour asseoir sa pérennité. Sauf que cette dépendance contrecarre l'objectif

² Partenaire du S.E.L. au Niger.

³ Source : Rapport de «L'état de la Campagne du Sommet du Microcrédit de 2009»

⁴ Source : PlaNet Finance, mai 2009.

d'équilibre bancaire que poursuivent les IMF. L'aide extérieure doit par conséquent être concentrée sur l'installation du programme et non son accompagnement du début à la fin. Comme l'enfant qui apprend à marcher : d'abord on lui tend la main pour qu'il trouve son équilibre, puis on le laisse courir le risque d'avancer seul. Les IMF devront par conséquent améliorer leurs performances pour devenir autonomes, élargir la gamme de leurs services aux plus défavorisés, et progresser sur les marchés africains et sud-américains (83% des clients rési-

dent en Asie). Articuler les IMF performantes, celles qui auront fait la preuve de leur rentabilité et de leur viabilité, et le secteur financier formel permettrait de développer plus sereinement l'industrie de la microfinance. Si la tendance est déjà à la baisse des taux d'intérêt (15% en moyenne en Inde !) du fait de la concurrence et de la hausse des volumes, les efforts devront être poursuivis pour qu'un grand nombre puisse, s'il le souhaite, contracter un emprunt. Surtout en temps de crise...

La crise et le microcrédit : de la demande accrue à la difficulté d'y répondre

Selon le Bureau international du travail⁵, la crise financière internationale provoque une hausse généralisée du chômage, avec un taux mondial pour la première fois au-delà des 7%, et devrait encore appauvrir 176 millions de travailleurs en 2009. Plongées dans la tourmente, les banques tendent à durcir leurs conditions d'emprunt, notamment dans les pays dépendants du marché nord-américain. Une telle politique de rigueur contraint les personnes affectées à soutenir l'économie informelle et à recourir au microcrédit pour pouvoir, à titre personnel, conserver une part de leur pouvoir d'achat et, à titre professionnel, se lancer dans l'entrepreneuriat. L'ensemble de la demande risque toutefois de ne pas être satisfaite. L'augmentation des impayés et le surendettement liés

à la crise devraient rendre plus prudentes les IMF, dont la majorité des soutiens financiers (établissements bancaires, fonds d'investissement, organisations internationales, donateurs privés...) ont également été fragilisés. Afin d'éviter l'explosion des taux d'intérêt, la Banque mondiale a créé, en coopération avec l'Allemagne, un fonds de 500 millions de dollars à leur profit. Ainsi, le microcrédit devrait survivre à la crise mondiale de 2008/2009, comme il a surmonté celle en Asie une dizaine d'années auparavant.

Cyril MARÉ



⁵ Source : « La crise accentue l'intérêt pour le microcrédit », *Le Monde*, 6 février 2009.



Calvin, l'argent et le capitalisme

On a dit de Calvin, tantôt pour en faire l'éloge, tantôt pour le lui reprocher, qu'il était l'un des pères du capitalisme moderne.

J'aimerais vous présenter, pour commencer, quelques-uns des arguments que l'on a développés pour soutenir cette thèse.

J'aimerais vous faire connaître ensuite très rapidement la pensée de Calvin sur l'argent et le prêt à intérêt ainsi que son attitude à l'égard du capitalisme naissant du XVI^e siècle.

Cela nous permettra, pour terminer, de distinguer ce qu'il y a de juste et ce qu'il y a de faux dans les théories mentionnées, et de conclure enfin en dégagant ce qui, selon nous, demeure encore valable sur ce point particulier de l'enseignement du réformateur.

Voici donc quelques-unes des théories les plus connues qui font de Calvin l'ancêtre du capitalisme.

Quelques sociologues du siècle passé ont été impressionnés par la démonstration de Karl Marx, qui tend à prouver que seuls les rapports économiques que les hommes entretiennent entre eux déterminent leurs croyances.

Pour contredire cette doctrine, ces sociologues ont essayé de prouver le contraire, c'est-à-dire de montrer que c'est la religion qui est à l'origine des phénomènes économiques.

Leur zèle un peu naïf les a poussés à exagérer les déductions qu'ils devaient tirer à partir de faits incontestables.

Le premier d'entre eux, Walter Sombart, s'est efforcé de prouver que l'influence extraordinaire que les Juifs ont toujours exercée sur le développement de la vie économique était due à leur religion. Et le calvinisme, ajoutait-il, tout simplement, a eu une influence identique parce que la religion de Calvin a conservé toutes les caractéristiques du judaïsme !

A peu près à la même époque, Max Weber devait édifier une fameuse théorie, qui est devenue classique et qui est encore très répandue aujourd'hui.

Max Weber a fait des statistiques. Il a constaté que les pays protestants bénéficiaient au XIX^e siècle d'un développement économique beaucoup plus avancé que celui des pays catholiques. Il en a tiré la conclusion que cette avance était due à l'apparition chez les protestants d'un esprit particulier, l'esprit capitaliste, qui est lui-même une caractéristique de l'esprit calviniste.

Qu'entend-il par esprit capitaliste ? Il ne faut pas confondre celui-ci, dit-il, avec la passion du gain ou la cupidité. Celles-ci ont existé déjà bien avant l'apparition du capitalisme, de même que les grosses fortunes. Mais les richesses étaient accumulées à seule fin d'être consommées.

Ce qui caractérise l'esprit capitaliste, dit Max Weber, c'est que, bien loin de conduire à la

consommation des biens amassés, il pousse au contraire à les épargner, tout en stimulant l'ardeur au travail de celui qui les possède.

Et pour qu'un système général, tel que le système capitaliste, ait pu prendre naissance et se développer, il fallait que l'esprit capitaliste, cet esprit d'épargne et de labeur acharné, ne fût pas l'apanage de quelques individus seulement, mais de tous les membres d'une même société, du haut en bas de la hiérarchie du travail. Or, dit Max Weber, seule une attitude religieuse commune à tout un peuple pouvait être capable de donner à chaque individu un comportement identique.

Si l'on constate, par conséquent, que l'esprit et le système capitalistes se sont développés avec l'apparition du calvinisme et dans les populations réformées surtout, c'est qu'il y a une relation étroite entre cet esprit capitaliste et l'esprit calviniste.

Qu'y a-t-il donc d'exceptionnel dans le calvinisme qui ait pu engendrer cet esprit particulier ?

Calvin, dit Max Weber, fait opérer à l'histoire un véritable tournant, parce qu'il a réussi à faire sortir des cloîtres et des monastères, où il s'était enfermé, l'antique ascétisme chrétien, pour le projeter dans la vie du siècle. Il a sécularisé l'ascétisme.



Tandis qu'autrefois, en effet, les hommes ne travaillaient que pour satisfaire leurs besoins immédiats et consacraient le reste de leur temps à la prière et à la contemplation, le calvinisme a élevé au rang de pratique religieuse l'accomplissement du labeur quotidien. Le travail devenant ainsi une œuvre de Dieu, une liturgie, mobilisait pour son achèvement les forces intérieures les plus puissantes de l'homme. Et comme à cet esprit d'entreprise fécondé par la foi s'ajoutait une sobriété rigoureuse, la production ainsi stimulée devait rapidement dépasser la consommation et créer de l'épargne en quête d'investissement.

Pour illustrer cet esprit nouveau, et appuyer sa théorie, Max Weber cite les aphorismes d'un Benjamin Franklin, en qui il prétend voir l'image d'un calviniste authentique.

En voici quelques-uns :

« *Rappelle-toi que le temps, c'est de l'argent. Rappelle-toi que le crédit, c'est de l'argent. Il faut être attentif à tous les actes insignifiants qui favorisent le crédit d'un homme. Rappelle-toi que l'argent est prolifique et productif. Celui qui tue une truie anéantit tous ses descendants jusqu'au millième. Celui qui détruit une pièce de cinq shillings anéantit tout ce qu'elle aurait pu produire, des colonnes de livres sterling.* »

Poursuivant son analyse, Max Weber constate que l'esprit capitaliste, s'il est issu du calvinisme, a rapidement revendiqué son indépendance et s'est détaché petit à petit de la vie religieuse qui lui avait donné naissance et qui exerçait sur lui un certain frein, lui fixant des limites. Il s'est finalement à ce point émancipé de la religion qu'il s'est en fin de compte retourné contre elle pour exploiter ceux qui la pratiquent.

C'est ainsi, dit Max Weber, que l'esprit capitaliste n'a pas hésité à tirer profit de l'esprit religieux des ouvriers en spéculant sur leur résignation à la souffrance. Chaque fois qu'il l'a pu, il a utilisé de préférence, je cite Max Weber, « *ceux qui se prêtaient à son exploitation pour des raisons de conscience* ». Enfin, totalement émancipé de la foi qui l'avait engendré,

l'esprit capitaliste a donné naissance à ce type d'hommes d'affaires froids et lucides qu'il qualifie de « *Fachmenschen ohne Geist, Genussmenschen ohne Herz* », techniciens sans âme et jouisseurs sans cœur.

D'après Max Weber, on retrouve dans l'esprit capitaliste sécularisé, jusque dans ce qu'il a de plus excessif, les caractéristiques de l'esprit religieux du calvinisme, ce mélange d'ardeur froide et d'austérité.

Peu après l'étude de Max Weber, paraît un ouvrage du théologien allemand Ernst Tröltzsch. Cet auteur prétend que le comportement libéral de Calvin à l'égard du capitalisme naissant et son attitude révolutionnaire à l'endroit du prêt à intérêt, qui, avant lui, avait été condamné par tous les théologiens, tiennent essentiellement à deux causes. D'abord, tandis que Luther et les catholiques avaient conservé intact l'idéal médiéval d'une économie féodale, agricole et artisanale, Calvin, au contraire, avait parfaitement saisi les exigences nouvelles de l'économie commerciale des centres urbains. Ensuite, Luther et les catholiques avaient sous les yeux et le condamnaient le grand capitalisme déjà très puissant qui prenait possession des gouvernements. Qu'on se souvienne comment le trône impérial avait été mis aux enchères par la haute finance et à quel prix les banquiers de Charles Quint l'avaient finalement arraché aux financiers endettés de François I^{er}. Calvin, au contraire, se trouvait à Genève en face d'un capitalisme limité et contrôlable à la mesure de la petite cité. Ce capitalisme mesuré, ainsi assimilé par la morale calviniste, devait par la suite s'infiltrer et se propager dans tous les pays réformés. Pour Tröltzsch, donc, le capitalisme n'est pas né du calvinisme, mais il a été en quelque sorte acclimaté, grâce à la morale calviniste, dans les pays qui adoptèrent la Réforme.

L'historien français Georges Goyau a repris les thèses de Tröltzsch et de Weber pour les critiquer. Il est évident, dit-il, que le calvinisme a engendré à Genève d'abord, puis dans les pays calvinistes ensuite, l'esprit capitaliste. Mais il n'est pas nécessaire de recourir aux labo-

rieuses théories de ces savants pour expliquer ce phénomène. Ce qui caractérise avant tout le calvinisme, dit-il, c'est l'individualisme. Or l'individualisme religieux, en se sécularisant, devait nécessairement favoriser un régime économique où l'intérêt de l'individu passe avant celui de la collectivité. C'est l'individualisme farouche de la Réforme qui aurait engendré l'individualisme absolu du capitalisme.

Pour déceler cet individualisme à l'œuvre chez les protestants genevois, Georges Goyau cite l'opinion de l'archéologue Raoul Rochette, qui écrit en 1820 : « *L'intérêt est le dieu des Genevois ; et tandis que Calvin se morfond dans sa solitude, celui-là trouve un ministre dans chaque individu... Leur esprit est constamment tendu vers un profit quelconque, le savoir est encore pour eux une branche de commerce* ».

Cette opinion, dit Goyau, est nettement exagérée ; mais dans le fond elle explique bien ce qu'il veut démontrer. « *On ne peut traiter d'avares, poursuit-il, ni surtout d'idolâtres de l'argent, ces Genevois dont un grand nombre, de génération en génération, sont au contraire des prodiges en matière de charité ; mais ce qu'il est vrai de dire, c'est que Genève est une des villes où, par une suite logique de l'individualisme religieux, l'esprit d'individualisme en matière économique s'est le plus complaisamment épanoui...* »

Et peut-être aujourd'hui même, écrit-il encore : « *n'y a-t-il pas en Europe une seule cité protestante où l'idée de « christianisme social » et « protestantisme social » s'acclimate aussi mal aisément qu'à Genève. La vieille « idole » genevoise, la liberté abstraite..., la liberté avec un L majuscule, se rebelle contre les méthodes évangéliques qui s'efforcent, de-ci de-là, à faire régner plus de justice sociale ; elle se sent affrontée, menacée, par ces pasteurs « sociaux » que volontiers elle traite de socialistes.* »

Pour Georges Goyau, cet auteur catholique bien connu, Calvin est donc responsable de l'essor du capitalisme, parce qu'il a d'abord favorisé l'individualisme religieux, lequel



s'est ensuite transformé dans la vie sociale en un individualisme économique.

Plus près de nous, l'Anglais Richard H. Tawney et les deux Français Emile Doumergue et Henri Hauser ont examiné le problème en remontant au XVI^e siècle, ce qu'avaient omis de faire les auteurs précédents qui s'étaient contentés d'analyser le calvinisme postérieur.

Tous trois sont arrivés à la même conclusion. Incontestablement, déclarent-ils, Calvin a favorisé à son origine le développement du capitalisme. Mais celui-ci a fortement réagi à son tour, sur le puritanisme et les sociétés réformées du XVIII^e siècle, en déformant sensiblement leur calvinisme. Il n'est donc pas juste de rendre Calvin responsable des caractères actuels du capitalisme.

Prenez le contre-pied de toutes ces théories, l'économiste André-E. Sayous a tenté de démontrer que le calvinisme n'avait pas été seulement indifférent à ses débuts, au développement du capitalisme, mais qu'il s'y était au contraire opposé avec énergie. La limitation du taux de l'intérêt, soutenue par les pasteurs auprès des Conseils de Genève qui l'avaient introduite au début du siècle, bien loin d'avoir stimulé l'économie du capital, avait au contraire fonctionné comme un frein redoutable.

Non sans ironie, Sayous montre que le capitalisme ne se développe à Genève qu'à partir de la fin du XVII^e siècle, au moment où les pasteurs cessent d'en dénoncer les abus parce qu'ils en bénéficient eux-mêmes. « *C'est alors, écrit-il malicieusement, que les bonnes familles enrichies commencèrent à destiner l'un des leurs à la carrière pastorale : devoir qui s'imposait à elles d'autant plus que Dieu avait déjà pourvu à leurs besoins matériels.* »

Le temps me manque pour mentionner encore d'autres auteurs plus récents, tels Frédéric Hoffet, ou John Neff, qui reprennent, sous une forme rajeunie, les arguments de leurs prédécesseurs ou les critiquent.

Comme vous le voyez, la discussion relative aux répercussions de la

Réforme sur la naissance de l'économie moderne ne manque pas d'intérêt et il s'en faut qu'elle soit épuisée.

Pour nous permettre de nous prononcer sur la valeur relative des théories que je viens de vous présenter - en m'excusant d'avoir été contraint de les déformer, puisque toute simplification est une trahison - j'aimerais maintenant tracer une esquisse, très succincte aussi, de la pensée de Calvin sur l'argent et le prêt à intérêt.

Le point de départ de la pensée économique de Calvin se trouve dans la conception biblique de la vie matérielle. Pour l'Évangile, la matière n'est pas du tout en opposition avec la vie de l'Esprit, comme le prétend le spiritualisme grec ou oriental dont le christianisme n'a jamais réussi à se débarrasser complètement.

Fidèle à l'enseignement biblique, Calvin affirme que la vie matérielle n'est qu'une expression parmi beaucoup d'autres de la grâce de Dieu qui donne et entretient toute la vie.

« *Combien donc que nous vivons de pain, écrit-il, il ne faut point attribuer notre vie à la vertu du pain, mais à la grâce secrète, laquelle Dieu inspire dedans le pain pour nous sustenter.* »

L'argent ni la matière ne sont donc étrangers au royaume de Dieu. Ils en sont au contraire des signes, destinés à nous l'annoncer et le figurer concrètement.

L'abondance et la prospérité nous sont données pour manifester la splendeur du règne de Dieu auquel nous sommes appelés.

La disette et la famine figurent et proclament parmi nous la tragique condition de l'humanité privée de la parole de Dieu. Ainsi, la seule justification dernière de l'argent, sa seule raison d'être parmi les hommes, c'est de tenir le rôle de témoin, de signe de la grâce de Dieu qui fait vivre et entretient l'humanité jusqu'à ce qu'elle reconnaisse et contemple la gloire de Dieu.

Les richesses visibles sont presque, pourrait-on dire, un sacrement des richesses invisibles.

Pour ne pas déformer la pensée de Calvin, comme l'a fait le puritanisme qui a cru pouvoir déduire de cet enseignement que la richesse était un signe visible de l'élection individuelle et la pauvreté un signe de la réprobation de Dieu, il faut immédiatement souligner le fait que cette pensée audacieuse est inséparable de la théologie de la grâce qui constitue le fondement essentiel de toute la doctrine du réformateur.

Si donc l'argent est un signe extérieur de la grâce de Dieu, un signe de la gratuité de l'amour de Dieu pour tous les hommes, il ne peut pas davantage que la grâce être possédée par l'homme de façon absolue. Il ne peut jamais être thésaurisé sans restriction. Il est au contraire destiné à servir, à rouler, à rencontrer autrui, à signifier l'œuvre ininterrompue de la grâce envers tous les hommes. Car la grâce elle-même ne surgit jamais en privé, mais seulement dans la rencontre d'autrui.

Et cette circulation, précise Calvin, elle a lieu très concrètement dans le sens du **riche vers le pauvre**.

Pour Calvin, le riche et le pauvre ont tous deux une fonction sociale ; c'est une fonction et non un état. Le riche doit s'appauvrir pour entretenir le pauvre. Et le pauvre doit s'enrichir avec l'aide du riche. Ainsi s'exprime, matériellement et extérieurement, la solidarité fondamentale du genre humain selon le dessein de Dieu.

Le riche est donc chargé ici-bas par Dieu d'un véritable ministère. « *Nous sommes enseignés, écrit Calvin, que les riches ont reçu une plus grande abondance, à cette condition qu'ils soient ministres des pauvres, en dispensant les biens qui leur ont été mis entre les mains par la bonté de Dieu.* »

Le pauvre, de son côté, a aussi une fonction spéciale, un ministère. Il est celui à qui Dieu, en Jésus-Christ, s'identifie ; celui en qui Dieu se cache pour rencontrer l'homme. Calvin l'appelle pour cela le *receveur* de Dieu. C'est lui qui est chargé de recevoir du riche l'argent que Dieu avait confié à celui-ci pour secourir le pauvre. Par lui, Dieu visite et juge



l'Eglise et la société. C'est pourquoi Calvin appelle encore le pauvre le *pro-cureur* de Dieu, celui par qui Dieu exerce son jugement sur l'humanité. Car à la manière dont un homme ou une société se comporte à l'égard du pauvre, Dieu mesure leur foi et leur charité.

Il convient de préciser que la dépendance des pauvres à l'égard des riches n'a pas, dans la pensée de Calvin, la nuance paternaliste que lui confère notre individualisme moderne. L'obligation du riche envers le pauvre n'est pas de plaire seulement. Elle s'exprime socialement aussi bien dans les structures de l'Eglise que dans celles de l'Etat.

Il faudrait mentionner ici le fonctionnement du diaconat dans l'Eglise, que Calvin avait créé non seulement pour secourir ceux que nous appellerions aujourd'hui « les économiquement faibles », mais encore pour mettre continuellement en question toute la vie matérielle de chacun des membres de la communauté. (2)

Il faudrait pouvoir écrire aussi le rôle économique et social que Calvin attribue à l'Etat et citer en guise d'illustration toutes les mesures que les Conseils de Genève ont prises, sous l'influence du réformateur, pour pourvoir aux besoins des classes les plus pauvres de la population, des étrangers et des réfugiés notamment, pour assurer à chacun un travail, une formation professionnelle et des soins médicaux, mais le temps ne nous permet pas d'entrer dans ces détails.

Ce que nous venons de dire de la fonction sociale de l'argent dans la doctrine de Calvin va nous permettre de comprendre son attitude à l'égard du prêt à intérêt.

Comme vous le savez, l'Eglise chrétienne avait interdit la pratique de l'usure depuis fort longtemps. En 1179, le concile général de Latran frappait d'excommunication les usuriers et leur refusait la sépulture chrétienne s'ils mouraient dans ce péché. Mais cette interdiction n'empêchait pas les souverains et prélats de tolérer l'usure à leur profit, pratiquée souvent avec des taux exorbi-

tants. Au XV^e siècle, des banquiers florentins établis à Genève prêtaient à la ville et à des particuliers des sommes importantes. Mais après la suppression des foires par le duc de Savoie, les banquiers italiens quittèrent Genève avec les derniers marchands et la stagnation économique se transforma en véritable crise lors des premières luttes politiques et religieuses du XVI^e siècle. Ce fut l'afflux des réfugiés protestants qui rendit à la vie économique genevoise un nouvel et rapide essor. Le prêt à intérêt retrouva soudain une nouvelle clientèle et sa pratique se développa rapidement dans notre cité. Il s'agissait d'abord de prêts consentis à des parents ou à des amis. On prêtait à 5 ou 7%. On vit ensuite apparaître les premières participations commerciales ou industrielles. François Turretini, nous dit un notaire, reçoit de « l'argent à profit » dans son négoce. Les premières sociétés entre industriels ou commerçants se constituent. Ainsi la firme « Etienne Trembley et compagnons ». Et à la fin du siècle, on commence à envisager le placement de capitaux comme un moyen d'existence indépendant.

En face de ces pratiques nouvelles, quelle va être l'attitude de Calvin ? **Les réformateurs, avant lui, étaient demeurés, sur ce point, fidèles à la tradition de l'Eglise :** ils condamnaient le prêt à intérêt.

Mais Calvin était doublement réaliste : il était à la fois juriste et théologien. Pour résoudre ce problème, il interroge d'abord la Parole de Dieu, puis il examine attentivement la réalité nouvelle à laquelle il doit appliquer l'enseignement de cette parole. Or il constate que **l'interdiction biblique du prêt à intérêt concerne le prêt de secours, le prêt destiné à venir en aide à un malheureux ; elle ne concerne pas le prêt commercial ou industriel.** Dans le premier cas, l'interdiction de l'usure doit être maintenue. Celui qui prête ne saurait tirer profit du malheur d'autrui. L'argent du riche, nous l'avons vu, est destiné à secourir gratuitement le pauvre. En pratique, la majorité

des prêts consentis par les usuriers de cette époque tombaient sous le coup de cette interdiction.

Le prêt commercial ou industriel, en revanche, est né d'une structure économique nouvelle, inconnue du peuple d'Israël. On ne saurait prétendre, explique Calvin, qu'il soit visé par l'interdiction biblique. Et le réformateur, assimilant le prêt de production à la location foncière, autorisée de tout temps par l'Eglise, démolit pièce par pièce l'argumentation aristotélicienne et thomiste qui prétend que l'argent par lui-même ne peut produire de l'argent.

Mais au moment où il brise la tradition séculaire de l'Eglise qui retenait captif l'exercice du prêt à intérêt, Calvin, avec un discernement prophétique, prévoit les abus extrêmes auxquels on pourrait aboutir si l'on accordait la liberté totale à cette pratique. Car la soif du gain, dit-il, semble plus aiguës que jamais. Aussi apporte-t-il immédiatement des limitations précises au commerce de l'argent.

D'abord, on ne peut pas en faire un métier. En une république bien ordonnée et réglée, écrit-il, un homme qui fait état de donner à usure n'est nullement tolérable.

Ensuite, puisque Dieu prête au riche son argent pour secourir le pauvre, il n'est pas licite de placer contre intérêt une somme dont on aurait besoin pour aider quelqu'un gratuitement.

Il n'est pas juste non plus d'exiger d'un débiteur le paiement complet de l'intérêt, si celui-ci n'arrive pas à gagner, avec la somme prêtée, le montant de cet intérêt. Ce qui est licite, précise Calvin, ne se mesure jamais aux usages courants de la société. Seule la charité chrétienne nous l'indique.

Usant d'un esprit d'analyse d'une extrême finesse, Calvin a observé, bien avant les économistes les plus clairvoyants, que la rémunération du capital a une incidence directe sur le coût de la vie. En conséquence, dit-il, la fixation du taux de l'intérêt n'est pas une affaire



de droit privé seulement, elle intéresse aussi l'ensemble de la collectivité sur laquelle l'Etat a reçu la mission de veiller.

« Il est tout évident, écrit-il, que l'usure que le marchand paye est une pension publique. Il faut donc bien aviser que le contrat soit aussi utile en commun... que nous considérons ce qui est expédient pour le public. »

C'est pourquoi Calvin obtient des pouvoirs publics qu'ils fixent le taux de rémunération du capital à 5%, puis à 6,33 %. Ce qui est très bas par rapport aux taux en usage ailleurs à la même époque.

Calvin a une conscience très aiguë du pouvoir d'oppression que peut exercer le capital. Il ne cesse de mettre en garde ses contemporains contre ce danger social. *« Il nous faut toujours avoir souvenir, écrit-il, qu'il est malaisé que celui qui prend profit ne fasse tort à son frère ; c'est pourquoi il serait à désirer que le nom d'usure, profit et intérêt fussent absolument abolis de la mémoire des hommes », mais « attendu que les hommes ne peuvent pas autrement trafiquer et négocier les uns avec les autres, il faut toujours prendre garde à ce qui est licite et jusqu'où on peut aller. »*

Cette attitude extrêmement nuancée de Calvin, proclamant un oui loyal au capitalisme naissant et un non énergique à ses abus perceptibles, c'est celle que ses successeurs adopteront pendant de nombreuses générations. Ils autoriseront à Genève l'exercice du prêt à intérêt, mais avec de très sérieuses restrictions, et mettront toujours un frein à son développement illimité. Ainsi, quelques années après la mort de Calvin, lorsqu'il sera question de créer une banque à Genève, ils feront preuve de la plus extrême réserve. Il ne faut pas, dira Théodore de Bèze aux membres du Conseil, que les richesses soient désirées par les Genevois ; elles entraîneront à leur suite... « une infinité d'abus qui ne conviennent pas à une République dont la réputation tient à la régularité des mœurs. »

Après ce que je viens de dire, comment apprécier les théories d'un Max Weber, d'un Trötsch ou d'un Georges Goyau ? Peut-on encore prétendre que Calvin est le père du capitalisme moderne ?

La réponse n'est pas simple. Un oui ou un non seraient tout aussi faux l'un que l'autre.

Dans un sens, on peut affirmer que Calvin a nettement contribué au développement du capitalisme commercial, puis industriel, d'abord en libérant le prêt à intérêt de l'hypothèque morale que faisait peser dans la classe active des bourgeois, et parmi les travailleurs manuels, la morale évangélique du labeur assidu et de la simplicité des mœurs. Ce double comportement devait nécessairement provoquer dans les pays protestants une accélération de la production accompagnée d'une grande modération dans la consommation. Il devait donc en résulter très vite une accumulation de l'épargne favorisant sans cesse de nouveaux investissements.

Mais ce que nous savons du rôle et de la fonction de l'argent dans la doctrine et dans l'attitude des premiers calvinistes ne permet pas de justifier cette primauté accordée à la recherche du gain ou à l'intérêt de l'individu qu'un Max Weber ou un Georges Goyau considèrent comme une particularité de l'esprit calviniste.

Et l'ensemble des restrictions et des contrôles dont Calvin et ses successeurs ont entouré la pratique du commerce de l'argent pour en limiter les abus ne s'accorde nullement avec la liberté complète que revendique le capitalisme classique.

Calvin était bien trop réaliste, il connaissait trop profondément la nature humaine telle que la révèle la Parole de Dieu pour s'imaginer qu'en libérant de tout contrôle et de toute contrainte les puissances de l'argent, dont parle l'Evangile de façon non équivoque, il pourrait ouvrir à la société la voie d'un réel progrès. Il a toujours déclaré que l'Etat, à qui Dieu confie la mission d'entretenir ici-bas un ordre relatif, devait accomplir avec vigilance et discernement sa tâche de surveillance active.

Nous le voyons, la pensée du réformateur de Genève n'a rien perdu de son actualité. En notre époque tragique, où deux systèmes économiques s'affrontent comme s'il s'agissait d'absolus inconciliables, la pondération de Calvin, avec son esprit subtil, tout de finesse, de nuance et d'examen, nous interdit de nous résigner à la fatalité de cette alternative.

N'a-t-il pas dit lui-même un oui loyal à l'économie du capital en même temps qu'il insistait sur la nécessité du frein que devaient lui opposer l'Eglise et l'Etat pour protéger le faible et le pauvre ?

Et ne dirait-il pas aujourd'hui un non tout aussi clair aux impérialismes sociaux et géographiques du capital qu'à la violence inhumaine de l'anticapitalisme ?

La voix de Calvin, et par elle, bien plus encore, celle de l'Evangile, n'a pas cessé de tracer au monde le chemin étroit, difficile, exigeant et toujours compromettant de la paix.

André BIELER

1.- Conférence donnée en Aula de l'Université de Genève, sous les auspices de la Faculté des Sciences économiques et sociales par le pasteur André Bieler, licencié ès sciences sociales. On consultera avec fruit, sur le même sujet traité d'une manière toute différente, Auguste LECERF, **Etudes Calvinistes**, pp. 99 ss. : Calvinisme et capitalisme, Delachaux et Niestlé, Série théologique de l'actualité protestante.

2.- Cf. Revue Réformée, 1956/3, Jean-Marcel LECHNER, *Le Calvinisme social*, importante étude de 48 pages.





Argent : *usure si on le sert...*

Quand le symbole devient idole

Le Livre du prophète Ésaïe (ch. 44) ironise au sujet de l'idole en parlant du tronc d'arbre coupé en deux par l'artisan qui sculpte une statue représentant sa divinité. Il brûle la moitié du bois qu'il a utilisé pour son œuvre et adore la seconde moitié, devenue statue. Symbole, évidemment, que la statue ! rétorquerait le sage artisan, plus malin que le livre d'Ésaïe. Il sait bien, lui, que son dieu n'est pas le bout de bois ! Il sait bien que le bout de bois ne fait que symboliser son dieu. Balourd d'Ésaïe, doit-on conclure ?

Que n'a-t-il pas compris cette évidence de bon sens !

À moins que le Livre d'Ésaïe n'ait justement très bien compris, et que là précisément soit le problème !

Symbole, de même, que l'argent ! Symbole voué à simplifier les échanges. La chose est d'autant plus évidente que la matière symbolique a moins de valeur en soi — comme le bois pour la statue. La pièce marquée du sceau de César, auquel renvoyait Jésus, faite d'un métal de valeur, symbole simplifiant les échanges, avait au moins la valeur de son poids de métal. Mais quand on en est au papier ? (Sans parler de nos temps numériques où ne restent plus que chiffres abstraits.) Pourquoi un coupon de papier symbolisant lui-même un autre symbole, par exemple 5 € (CHF 7,50), a-t-il moins de valeur qu'un autre papier d'une autre coloration, symbolisant par exemple 50 € (CHF 75.-) ?

Où se pose à nouveau la question du sculpteur d'Ésaïe

On se rappelle le chanteur Serge Gainsbourg brûlant certain morceau de papier. Il avait fait, par ce geste, œuvre d'iconoclaste, dans la lignée du Livre d'Ésaïe. Le geste du poète est resté mémorable précisément pour sa signification : geste déstabilisant au plan institutionnel et conventionnel, provoquant des réactions qui, à l'aune du Livre du prophète Ésaïe, s'avèrent parfaitement idolâtriques. Que n'a-t-on pas entendu, en effet, du style : « quand on pense à tout

ce qu'on pourrait faire avec un billet de 500 F (CHF 115.-) ! » Ce qu'on pourrait faire avec un tel billet ? Mais rien justement ; rien, à moins que l'on n'ait auparavant investi collectivement le papier en question de ce qu'il ne fait que symboliser.

Aux temps bibliques, on n'en était pas encore à l'argent-papier. Mais on était déjà dans une société où la monnaie, quoique alors avec sa vraie valeur en métal, avait acquis une valeur symbolique conventionnelle. Déjà la monnaie fonctionnait comme intermédiaire d'échange, intermédiaire entre deux objets (entre par exemple un sac de blé et un morceau de viande de valeur jugée équivalente) et entre deux personnes (deux propriétaires qui s'accordent pour reconnaître que l'objet tierce, l'argent, symbolise la valeur de leur travail de cultivateur ou d'éleveur) : déjà peut donc percer l'idée que « l'argent travaille ».

La monnaie a remplacé le troc et prend déjà une signification en soi, comme une valeur autonome. C'est dans ce cadre-là que la Torah avait interdit le prêt à intérêt (Deutéronome 23, 19) au sein de la communauté du Dieu unique, du Dieu que l'on ne peut représenter. Lorsqu'elle pose cette interdiction, la Torah est parfaitement dans la logique de dénonciation du culte des idoles qui est la sienne, et que l'on trouve aussi dans le Livre d'Ésaïe : la valeur symbolique est toujours en passe de se substituer à la valeur réelle — comme le dieu symbolisé est substitué au morceau de bois qui le représente. Ce fondement dans le refus de l'idolâtrie permet de comprendre pourquoi la Torah n'interdit pas radicalement cette pratique dans le commerce avec les cultures environnantes.

On a alors déjà compris que l'argent « travaille ». On reviendra sur cette notion. Il ne s'agit pas, pour la Loi biblique, de nier cela. Le peuple hébreu témoigne simplement de son refus, selon la Loi de son Dieu, du culte des idoles. L'interdiction a, avant tout, valeur missionnaire et sacerdotale, témoignage contre l'idole — avec ses conséquences en lien avec ce que tout, à commencer par notre passage terrestre, est provisoire. Tout appartient à Dieu, qui seul ne passe pas : des incidences sociales, et quant à la notion de propriété, ne peuvent qu'être, en principe, incalculables.

Au point de départ, la Torah a posé la question de l'espace entre la chose (morceau de bois, pièce d'argent, etc.) et la valeur qu'elle symbolise. Tel est le sens de l'interdiction biblique du prêt à intérêt au sein du peuple du Dieu unique.

C'est encore dans cette logique que se place Jésus quand il dénonce l'idole romaine signifiée sur les monnaies par la figure de César à qui il la renvoie. Cela tandis qu'il la classifie, en accord avec le reste du judaïsme, sous la dénomination générique de l'idole Mammon.

D'où aussi son geste contre les vendeurs et les changeurs du Temple (Matthieu 21, 12-13) qu'il semblait pourtant falloir tolérer, à moins d'amener les animaux pour les sacrifices depuis des distances parfois considérables ! Mais la monnaie frappée d'une idole ne peut en aucun cas entrer dans le Temple du vrai Dieu. Face à cette difficulté, existait une monnaie du Temple, frappée du chandelier à sept branches. D'où les changeurs. N'entre dans le Temple qu'une monnaie sans idole frappée dessus. Or c'est précisément l'idée que la monnaie du Temple n'est pas idolâtre que Jésus remet en cause : l'investissement symbolique est de toute façon présent. Est-ce que vous vous imaginez, sous-entend Jésus, qu'en enlevant l'idole qui est sur la pièce, on enlève du même coup l'idolâtrie ? Est-ce que l'on peut mettre en parallèle Dieu et César, chacun sa monnaie ? Une figure pour l'un, le chandelier à sept branches pour l'autre ? Dieu et César chacun à la tête de deux banques d'État, avec possibilité de change, ou comme les pièces et billets en euros qui peuvent recevoir

les symboles souverains de chaque État européen ? Est-ce qu'Ésaïe ne connaissait pas l'objection du sage artisan ?

Aux origines du capitalisme

Retenant la leçon, à sa façon, l'Église de l'Antiquité a élargi l'interdiction du prêt à intérêt, sous le nom d'« usure ».

Les juifs, communauté alors séparée des chrétiens — et dont la Loi n'interdit pas strictement le prêt à intérêt, on l'a dit, en dehors de la communauté du Dieu unique — et donc du reste de l'Empire romain, se voient confier la tâche bancaire interdite aux autres Romains, devenus chrétiens. Ça tombe bien, la plupart des autres métiers leur sont interdits ! Et on leur reprochera de faire ce qu'on les oblige de faire ! De gagner leur vie par le prêt. Chose intitulée, donc, « usure ».

Il n'en reste pas moins qu'apparaît de façon de plus en plus évidente que c'est bien le témoignage anti-idolâtrique qui est signifié par l'interdiction biblique de l'usure. Car quoi qu'on en veuille, il faut bien l'admettre, l'argent « travaille ».

C'est en ces lieux originaires du capitalisme moderne que sont les villes italiennes des XIII^e et XIV^e siècles en commerce avec l'Orient, comme Venise et Florence, que la chose devient criante : commerçant et épicier, je veux importer et vendre de ces épices à la mode que l'on cultive en Orient. Pour cela, il me faut un navire. Hélas, je n'ai pas suffisamment d'assise financière pour me le procurer. J'emprunterai donc ! Mais voilà que mon prêteur sait bien que, lorsque j'aurai vendu les épices que j'aurai pu véhiculer grâce à son prêt, je serai plus riche que lui. Et cela sans avoir risqué gros puisque c'est son bien à lui que j'aurai exposé aux risques du naufrage, des pirates, etc. Confiance donc — *trust* en anglais — avec usage de papiers signés, de « chèques », comme disaient en leur langue les commerçants arabes de l'Orient d'alors. On comprend naturellement que se mette en place dès cette époque un système d'intéressement, celui qui a cours jus-

qu'à aujourd'hui, et dont on sait que l'éthique de Calvin a enseigné au monde à le déculpabiliser, au vu du fait que l'argent « travaille ». Le fait a été perçu dès les temps de la Bible hébraïque. Jésus y fait encore allusion dans la parabole des talents. Mais restait l'opération de déculpabilisation à opérer. C'est donc fait !

Il n'en demeure pas moins que l'« argent » n'existe pas ! La leçon du livre d'Ésaïe garde toute son actualité. Il n'existe pas, et pourtant il travaille ! Il travaille et n'existe pas !

Explication en raccourci du Krack de Wall Street de 1929 ! Sachant que « l'argent travaille », on a cru qu'il existait. Et on a découvert, par une expérience tragique pour nombre de pauvres et de chômeurs, que son existence était bel et bien illusoire — l'argent est une convention symbolique, et rien de plus. L'expérience de 1929 n'a pas suffi. La croyance en l'idole a encore de beaux jours devant elle. Les Kracks consécutifs aux spéculations n'ont pas manqué depuis, avec leur cortège de douleurs, de violences, de guerres. Il est hélas de fait que nombre de peuples, notamment des pays du Sud, paient au prix fort le cynisme des adeptes de l'idole inexistante — pétrole, café, cacao et guerres de déstabilisation...

« Vanité des vanités », disait l'Ecclésiaste. Dès lors, en deçà de l'idole, « rien de bon pour l'homme, sinon de manger et de boire, de goûter le bonheur dans son travail. J'ai vu, moi, que cela aussi vient de la main de Dieu » (Eccl 2, 24).

Conventions sur la valeur-travail de l'argent

Reste à ne pas encourager l'investissement du moyen d'échange qu'est la monnaie par l'idole que l'on a tendance à en faire. Pour cela, il importe de promouvoir un regard rationnel sur la valeur-travail de l'argent. En premier lieu il s'agit de ne pas perdre de vue des réalités comme, par exemple, les processus d'échange par lesquels tel produit qui a telle valeur au départ en a telle autre à l'arrivée — la question des intermé-

diaires. Sans parler des réalités bancaires, où il n'y a apparemment pas de matière visible à échanger où l'on semble loin de la clarté du troc.

Bref un travail pédagogique est nécessaire. On ne peut se contenter de l'a priori que ce qui est évident pour les uns, habitués aux arrière-boutiques des transactions, le serait aussi pour les autres, les profanes en matière financière.

Il s'agit par un tel travail pédagogique, en franchissant un pas de plus que celui où la valeur de l'argent, via des éléments comme les intérêts, semble imposée de façon arbitraire, il s'agit de signifier des conventions claires entre les uns et les autres, ceux qui échangent, les emprunteurs et les prêteurs, les débiteurs et ceux à qui ils doivent, etc. Apprendre à vivre la valeur attribuée à l'argent comme lui étant attribuée, précisément ; et par qui ? Par ceux qui en usent comme moyen d'échange, tout simplement, sur un mode conventionnel. Ces simples habitudes pédagogiques pourraient, pour une large part, être à même de pacifier (ne serait-ce qu'en évitant et le soupçon, et la tentation de la malhonnêteté) les relations financières : la violence potentielle dont elles sont porteuses est largement fonction de l'opacité dont elles sont entourées, fonction de l'investissement « idologique » dont elles sont du coup cause et conséquence à la fois...

Ce qui est la racine du développement d'une valeur perçue à terme comme « autonome », et qui n'est rien d'autre que l'idole comme quand le sculpteur a perdu de vue que ses deux morceaux de bois, celui qu'il brûle et celui qu'il « vénère » ont la même valeur-bois. Et quand on sait la puissance, le pouvoir de nuisance de l'idole, pourtant inexistante !... on est fondé à ne pas rester de bois !

S'il fallait conclure...

« Thomas, l'un des Douze, celui qu'on appelle Didyme, n'était pas avec eux lorsque Jésus vint.

Les autres disciples lui dirent donc : « Nous avons vu le Seigneur ». Mais il leur répondit : « Si je ne vois pas dans ses mains la marque des clous, si je n'enfonce pas mon doigt à la place des clous et si je n'enfonce pas ma main dans son côté, je ne croirai pas ! » (Jean 20, 24-25). On sait qu'ensuite, le Ressuscité lui apparaît et lui dit : « Parce que tu m'as vu, tu as cru ; bienheureux ceux qui, sans avoir vu, ont cru » (Jean 20, 29).

Notons que Thomas n'a pas cru ce qu'il a vu (inutile : il l'avait vu !) mais parce qu'il a vu ! Ce qui n'est pas la même chose. Thomas constate : il voit, il touche les plaies, et il croit ce que cela signifie : le Christ est ressuscité, Dieu s'est ici dévoilé. Ce que Thomas voit et touche, fait fonction de signe : signe d'une réalité qui dépasse infiniment les sens de Thomas, sa vue et son toucher.

Quel rapport entre ce qu'induit ainsi la foi au Ressuscité et notre sujet ? Le même rapport que celui qu'il y a entre le vrai Dieu qui se dévoile dans le Ressuscité et l'idole qui pour être vaine n'en produit pas moins une réalité - provisoire celle-là, contrairement au Dieu dévoilé dans le Ressuscité - ; réalité provisoire, vaine, corruptible, mais incontestable : l'argent « travaille » !

Entre le signe papier, nombre abstrait signifié sur un compte numérisé, et ce qu'il signifie est toute la question de notre rapport au signe, au symbole. De même qu'entre le contact de Thomas, ce qu'il voit, et la réalité, ce qu'il croit.

Nous voilà entre la vérité du Ressuscité que confesse Thomas (« mon Seigneur et mon Dieu ») et le mensonge de l'idole que dénonce Ésaïe ; la leçon est qu'il ne faut pas trop y croire, à l'argent : « vanité des vanités, dit le Qohéleth ». Tout passe, tout s'use : usure... « User de ce monde comme n'en usant pas », enchaîne Paul (1 Co 7, 31)...



Par Roland Poupin
Pasteur de l'E.R.F.
à Antibes-Cagnes/Vence



Quiz



1. Quel est le nom du premier organisme de microcrédit créé dans le monde ?
 a) Nasdaq b) Grameen Bank c) Oikocredit
2. Quel a été le premier pays où le microcrédit s'est développé ?
 a) Bangladesh b) Bolivie c) Brésil
3. Quel est approximativement le pourcentage de personnes possédant un compte bancaire dans les pays en développement ?
 a) 10 % b) moins de 20% c) plus de 30%
4. Quel est le taux de remboursement de microcrédit habituellement rencontré ?
 a) 51 % b) 75 % c) plus de 95 %
5. Qui sont les bénéficiaires de microcrédit ?
 a) les propriétaires fonciers
 b) les personnes pauvres exclues des systèmes bancaires classiques
 c) les expatriés pour leur permettre de s'installer dans le pays
6. Sur quel fondement repose le principe de microcrédit ?*
 a) l'apport de caution et de garantie de solvabilité
 b) la confiance et le groupe solidaire
 c) la cooptation des bénéficiaires
7. Prêter à une personne démunie, c'est...*
 a) de l'assistanat
 b) lui faire confiance pour se prendre en mains
 c) lui permettre de se prendre en charge
8. Quel est le pourcentage de personnes qui sortent définitivement de la pauvreté grâce au microcrédit ?
 a) une personne sur deux b) toutes c) trois personnes sur quatre

* Deux réponses possibles



Objectifs :

Apprendre à l'enfant ce que Dieu attend de lui d'après la parabole des talents
Reconnaître les chiffres
Donner à l'enfant quelques notions du bon usage de l'argent

Déroulement de la séance :

Raconter l'histoire biblique aux enfants
Demander aux enfants de se ranger par âge ou par taille
Remettre à chaque enfant 1, 2 ou 3 pièces de 1 centime

Matériel nécessaire :

Des crayons de couleur, des feutres ou de la peinture
Des pièces de monnaie
Des crayons à papier, des gommes
Un paquet de bonbons
Des ciseaux
De la ficelle, des punaises, 10 pinces à linge

Activités :

Construction du puzzle d'après le conte de Math-Théo l'ours et de Débit la fourmi
Coloriage des animaux pour les tout-petits
Découverte des chiffres avec le professeur Math-Théo
Sortie du labyrinthe

Discussion :

- ✿ Pourquoi les enfants n'ont-ils pas tous eu la même somme d'argent ?
- ✿ Qu'est-ce que Dieu veut nous dire dans la parabole des talents ?
- ✿ Qu'avez-vous reçu de Dieu que vous pouvez faire fructifier pour vous ou pour les autres ?

Il vous appartiendra de laisser parler les enfants et de leur rappeler que tout ce qu'ils possèdent vient de Dieu et qu'ils doivent en prendre soin. C'est peut-être le moment opportun pour parler de la préservation de l'environnement par exemple si le sujet vous motive ou parler du tabac qui détériore le corps humain créé par Dieu. Il se peut que les enfants vous surprennent par leurs questions. Ils s'attendent à ce que vous répondiez à chacune de leurs questions. Répondez le plus clairement possible.

Raconte-moi une histoire

Rassemblez les enfants autour de vous, si possible, assis par terre sur des coussins et racontez-leur l'histoire de Math-Théo l'ours et de Débit la fourmi, en montrant les dessins aux enfants.

Maintenant, demandez aux enfants de montrer leur pièce et de vous dire ce qu'ils vont en faire. Certains enfants auront peut-être du mal à retrouver leur pièce. Tant mieux si cela se produit. Cela vous donnera un exemple de la mauvaise gestion de l'argent. Certains voudront acheter un bonbon (dépense immédiate), d'autres mettront l'argent dans leur tirelire (épargne), certains mettront en commun l'argent, certains donneront l'argent à leur maman. Peut-être aussi un enfant souhaitera-t-il mettre cet argent dans l'offrande du culte... ou le prêter à un autre enfant, etc.



Le microcrédit



Dans la parabole, chacun des serviteurs avait la responsabilité de faire fructifier l'argent qu'il avait reçu. Dans le monde d'aujourd'hui, il faut pouvoir apporter des garanties aux banquiers ou autres bailleurs de fonds pour obtenir un prêt. Les plus pauvres ne sont pas en mesure de satisfaire aux exigences. Avec des organismes comme le S.E.L. et ses partenaires, les plus pauvres peuvent avoir accès au microcrédit. Il s'agit généralement de petites sommes pour permettre, par exemple, de débiter une petite activité. La plupart des bénéficiaires reçoivent des notions de gestion et ils mettent de l'argent de côté pour poursuivre le commerce une fois le remboursement effectué. Les prêts sont de courte durée. Le bénéficiaire fait ensuite fructifier son commerce avec le bénéfice de ses ventes.

Note : un talent correspond à dix fois le salaire annuel moyen.

LECTURE BIBLIQUE : Matthieu 25:14-30

Il en sera comme d'un homme qui, partant pour un voyage, appela ses serviteurs, et leur remit ses biens.

Il donna cinq talents à l'un, deux à l'autre, et un au troisième, à chacun selon sa capacité, et il partit.

Aussitôt celui qui avait reçu les cinq talents s'en alla, les fit valoir, et il gagna cinq autres talents.

De même, celui qui avait reçu les deux talents en gagna deux autres. Celui qui n'en avait reçu qu'un alla faire un creux dans la terre, et cacha l'argent de son maître.

Longtemps après, le maître de ces serviteurs revint, et leur fit rendre compte. Celui qui avait reçu les cinq talents s'approcha, en apportant cinq autres talents, et il dit : Seigneur, tu m'as remis cinq talents; voici, j'en ai gagné cinq autres. Son maître lui dit : c'est bien, bon et fidèle serviteur; tu as été fidèle en peu de chose, je te confierai beaucoup; entre dans la joie de ton maître. Celui qui avait reçu les deux talents s'approcha aussi, et il dit : Seigneur, tu m'as

remis deux talents; voici, j'en ai gagné deux autres.

Son maître lui dit : c'est bien, bon et fidèle serviteur; tu as été fidèle en peu de chose, je te confierai beaucoup; entre dans la joie de ton maître. Celui qui n'avait reçu qu'un talent s'approcha ensuite, et il dit : Seigneur, je savais que tu es un homme dur, qui moissonnes où tu n'as pas semé, et qui amasses où tu n'as pas vanné; j'ai eu peur, et je suis allé cacher ton talent dans la terre; voici, prends ce qui est à toi.

Son maître lui répondit : serviteur méchant et paresseux, tu savais que je moissonne où je n'ai pas semé, et que j'amasse où je n'ai pas vanné; il te fallait donc remettre mon argent aux banquiers, et, à mon retour, j'aurais retiré ce qui est à moi avec un intérêt. Otez-lui donc le talent, et donnez-le à celui qui a les dix talents. Car on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance, mais à celui qui n'a pas on ôtera même ce qu'il a. Et le serviteur inutile, jetez-le dans les ténèbres du dehors, où il y aura des pleurs et des grincements de dents.

Dans Matthieu 25:14-30, Jésus parle d'un homme qui, avant de partir en voyage, confie une somme d'argent à chacun de ses trois serviteurs. Deux d'entre eux firent fructifier ce qu'ils avaient reçu, mais pas le troisième. Au travers de cette parabole, Jésus nous dit clairement que nous devons faire fructifier ce qu'il nous a donné. Par exemple, si tu sais bien dessiner, cela fait plaisir aux gens autour de toi quand tu leur fais des dessins : c'est une façon de faire fructifier le don que tu as reçu.

Note pour les moniteurs :

Avec un centime, il est impossible d'acheter un bonbon. Avec deux centimes ou avec trois centimes, c'est également impossible. Dites aux enfants qu'en regroupant tout leur argent, ils pourront acheter des bonbons en commun. Mais peut-être l'un des enfants l'aura-t-il compris et en fera la suggestion. A partir de ce moment, les enfants auront le choix de oui ou non faire fructifier leur argent : ils peuvent décider de partager les bonbons entre eux ou de vendre une partie des bonbons pour réaliser un bénéfice qui leur permettra d'acheter un autre paquet de bonbons... et ainsi de suite. C'est le principe du microcrédit.



Découverte des chiffres avec le professeur Math-Théo (5-6 ans)

Math-Théo, comme le dit si bien le conte, est un grand calculateur. Il était fort content de prêter de l'argent à Débit la petite fourmi. Il voyait déjà le grand bénéfice qu'il pourrait en retirer. Pour veiller au remboursement de son argent, il s'est installé à la table des fourmis. Son bloc-note dans les mains et son crayon coincé à l'oreille droite, Math-Théo voulait vraiment que Débit réussisse dans son projet car ainsi elle pourrait le rembourser. Il enseignait donc à Débit tout ce qu'il fallait savoir sur les chiffres. L'ours était très fort en maths, alors que Débit n'était jamais allée à l'école. Grâce aux leçons de Math-Théo, Débit la petite fourmi put bientôt lire les chiffres et connaître leur valeur.

Math-Théo veut aussi t'aider à découvrir les chiffres. Il te propose plusieurs leçons à suivre dans l'ordre indiqué par Math-Théo, l'ours. Si tu as des difficultés, demande à ta maman ou à ton papa ou encore à la monitrice de t'aider. Cela t'aidera à vendre tes bonbons.

Leçon 1 : Se familiariser avec les chiffres

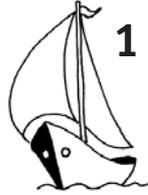
Entoure les ensembles de 1 objet



10



2



1



4



2



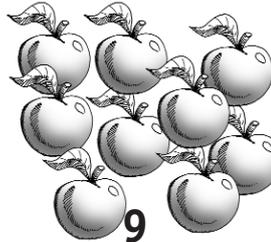
1



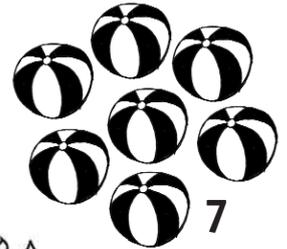
6



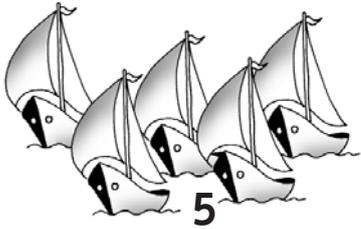
1



9



7



5



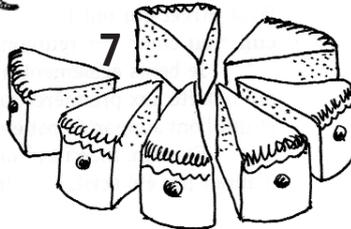
3



1



4



7



1



5

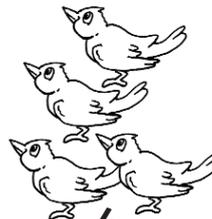
Entoure les ensembles de 2 objets



2



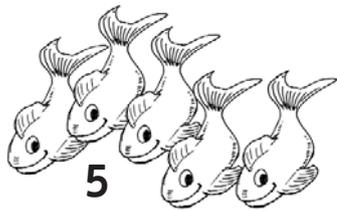
7



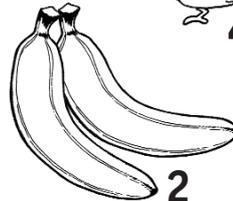
4



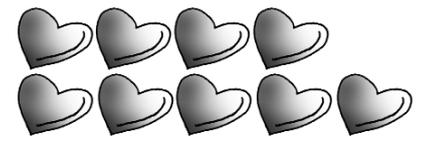
2



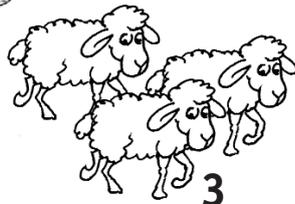
5



2



9



3



1



8



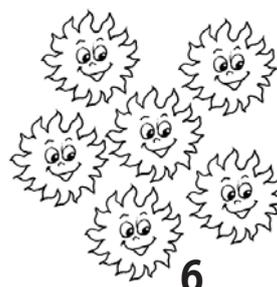
2



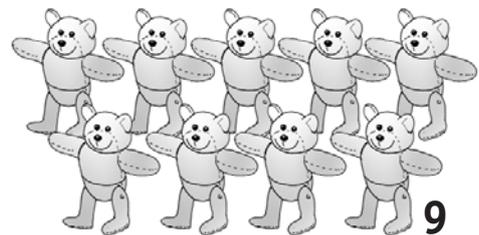
9



1

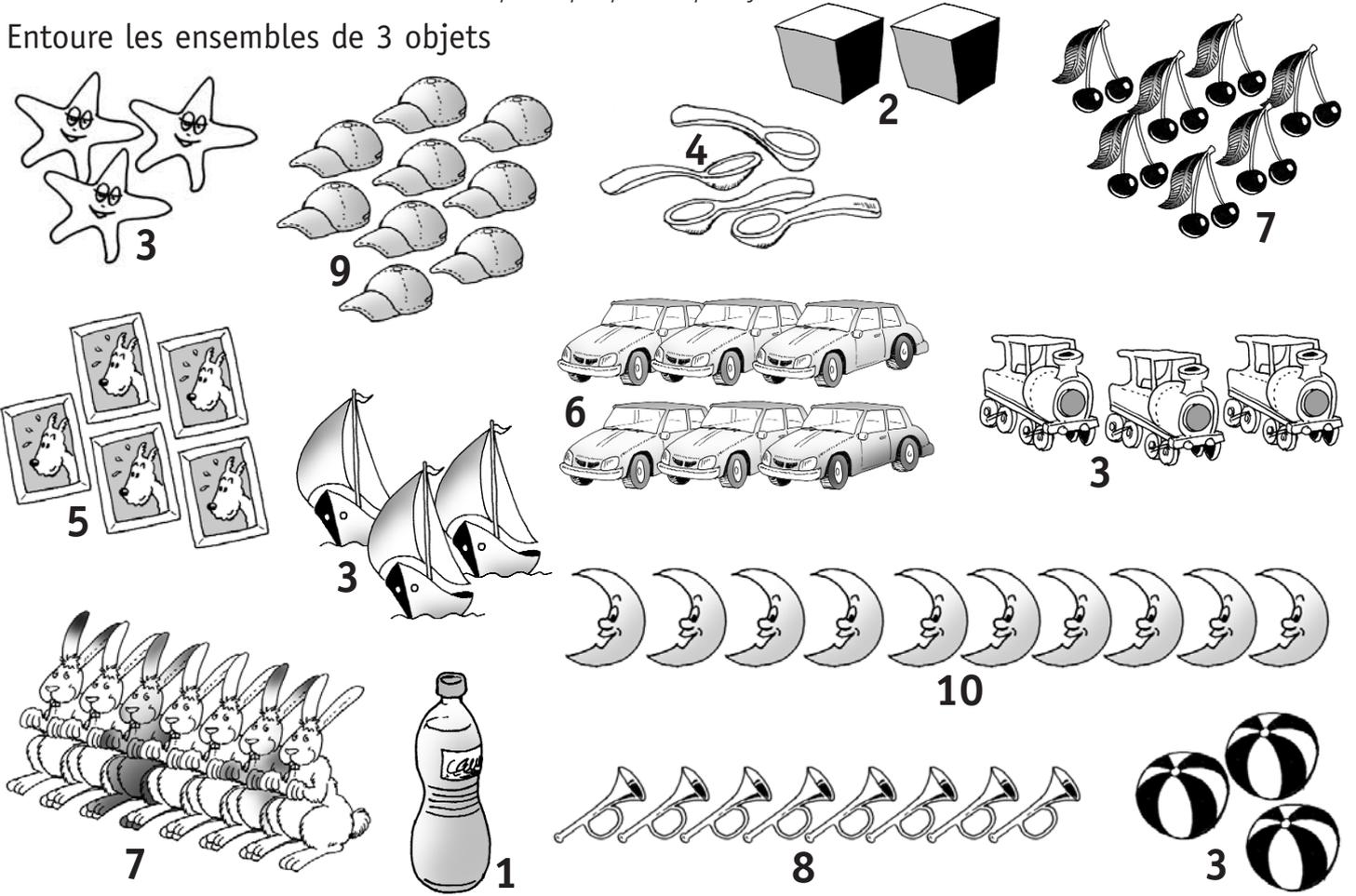


6

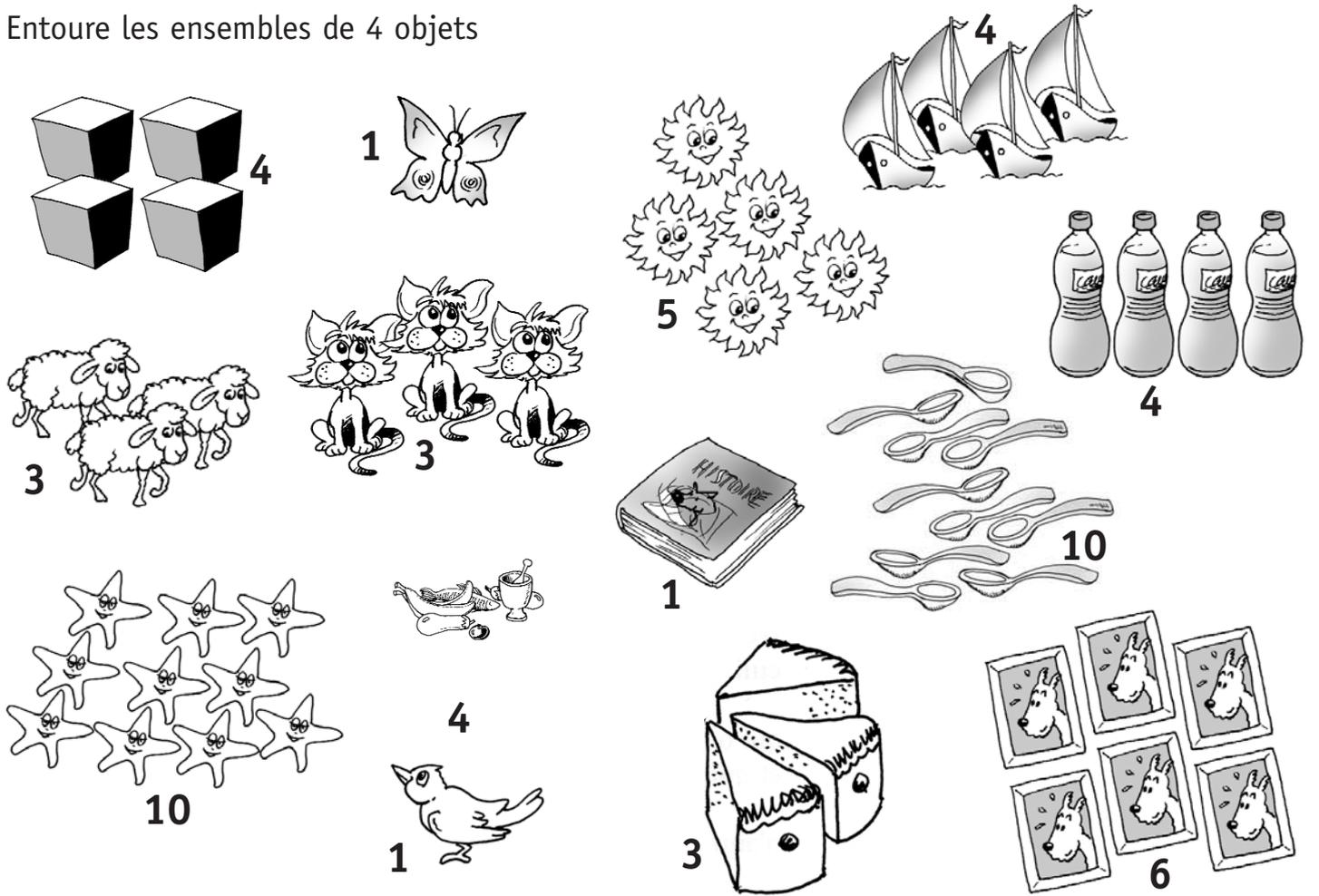


9

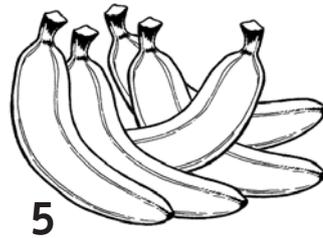
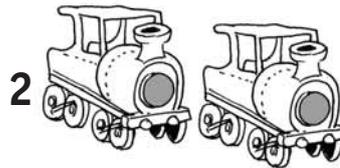
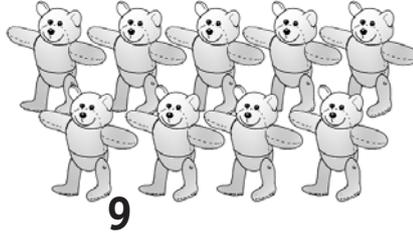
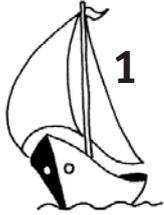
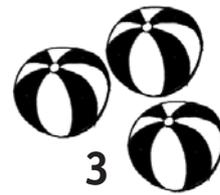
Entoure les ensembles de 3 objets



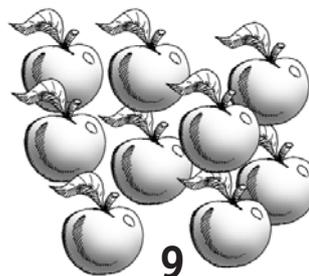
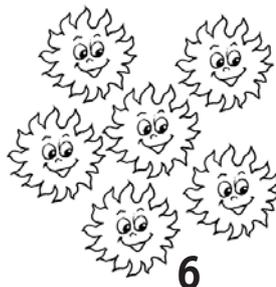
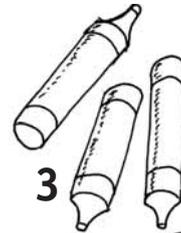
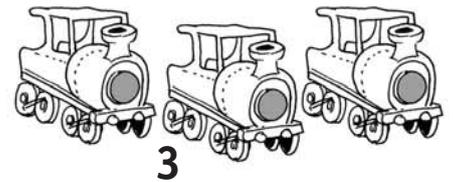
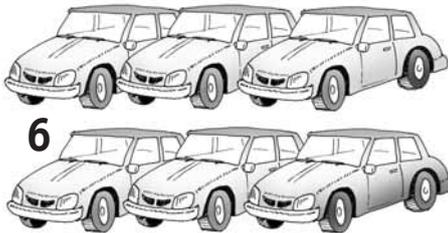
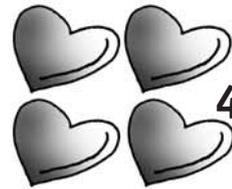
Entoure les ensembles de 4 objets



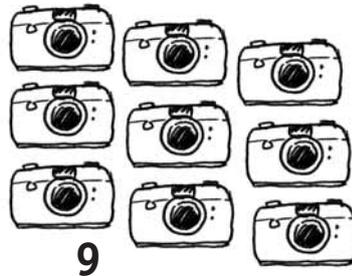
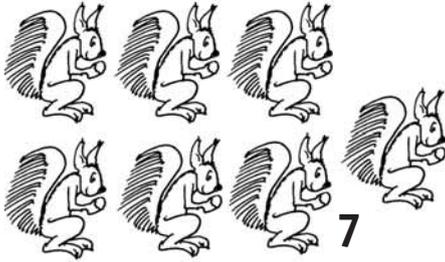
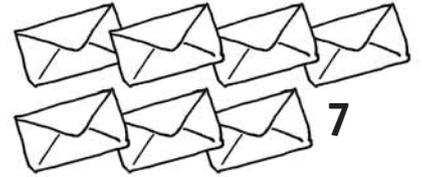
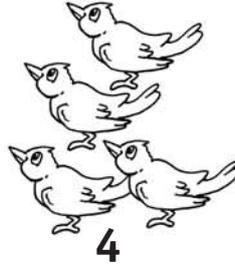
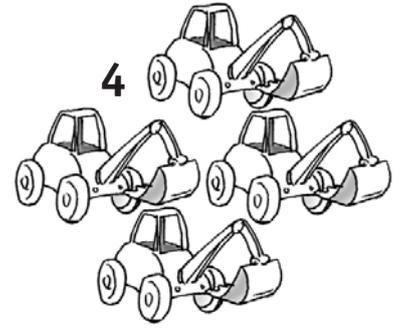
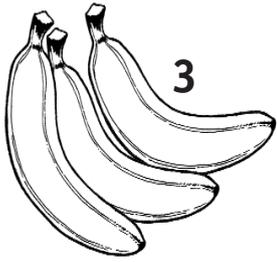
Entoure les ensembles de 5 objets



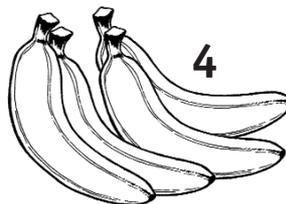
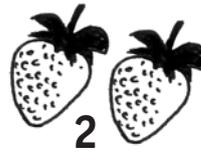
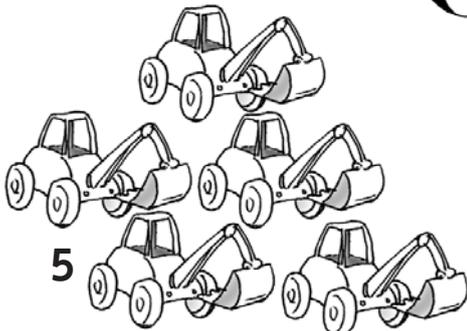
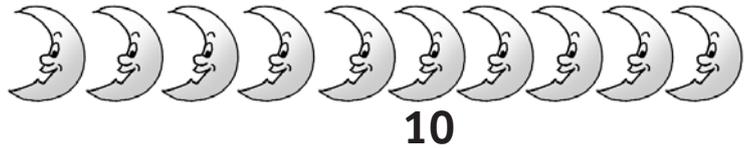
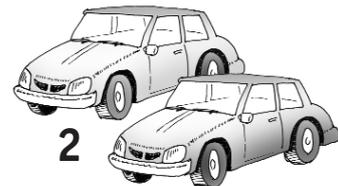
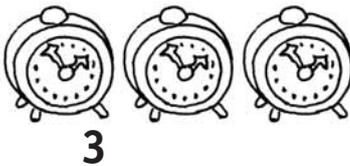
Entoure les ensembles de 6 objets



Entoure les ensembles de 7 objets



Entoure les ensembles de 8 objets



Entoure les ensembles de 9 objets

1

2

6

4

1

6

8

9

9

3

5

Entoure les ensembles de 10 objets

4

10

5

10

3

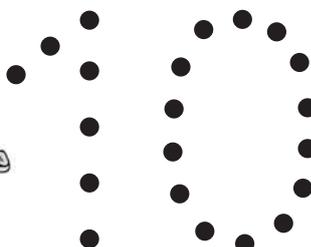
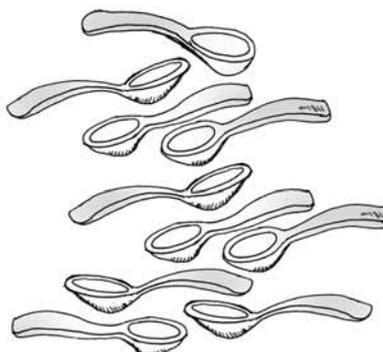
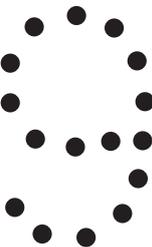
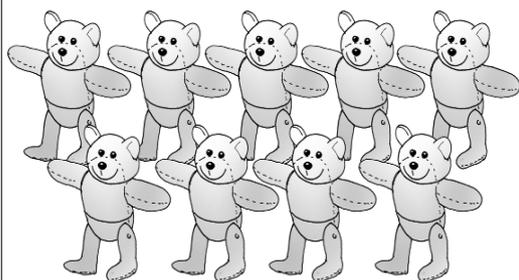
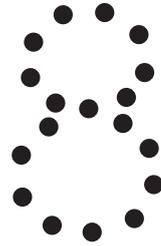
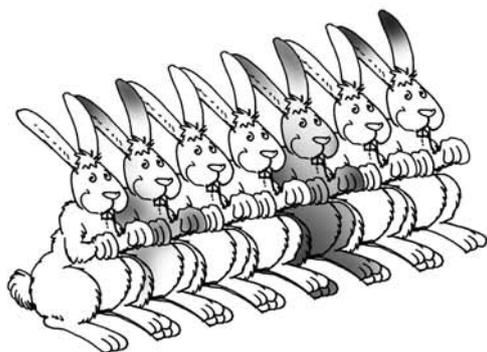
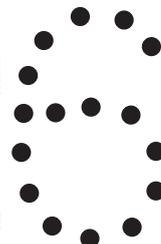
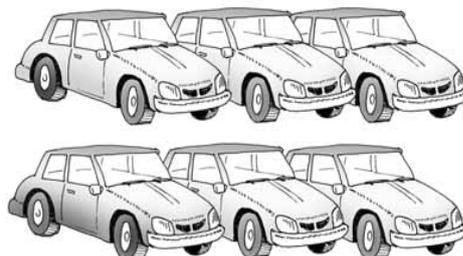
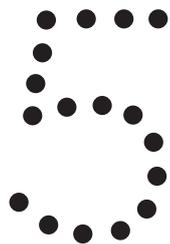
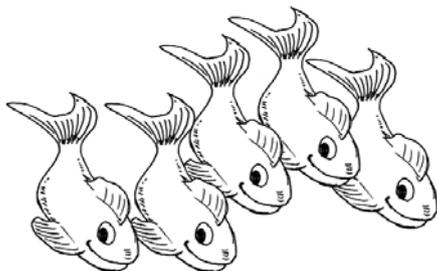
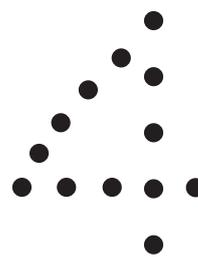
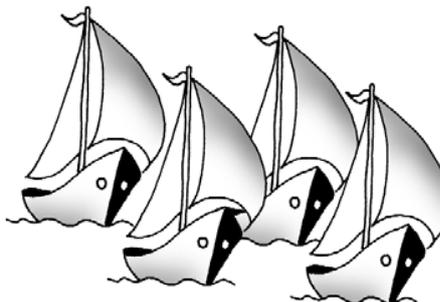
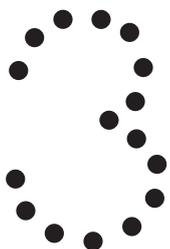
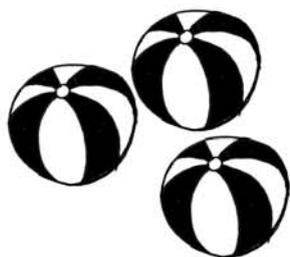
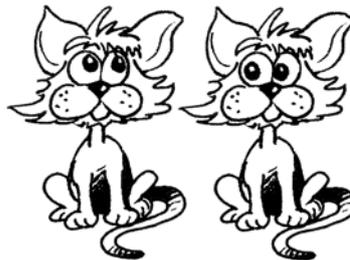
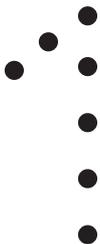
6

7

10

5

Leçon 2 : Savoir écrire les chiffres



Leçon 3 : Apprendre les chiffres

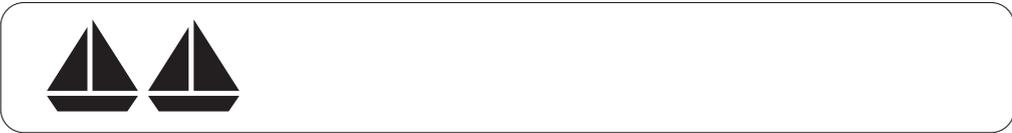
Relie les éléments de la première colonne correspondant à ceux de la deuxième colonne.



3



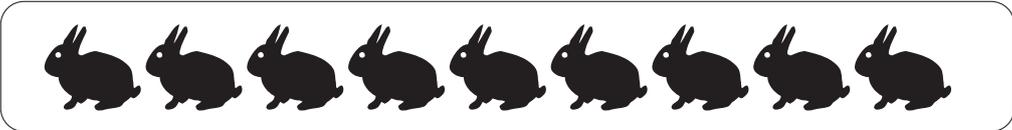
6



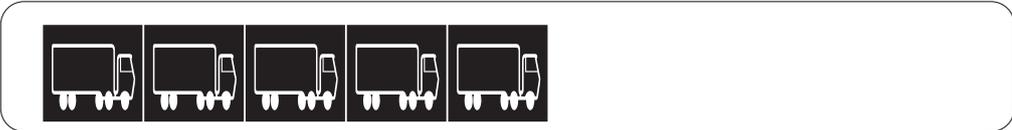
7



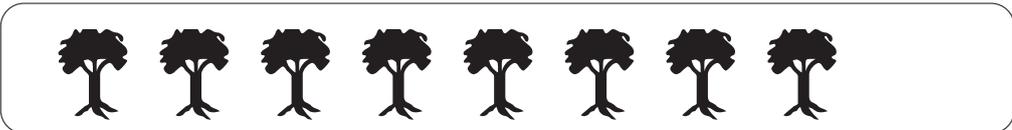
9



1



10



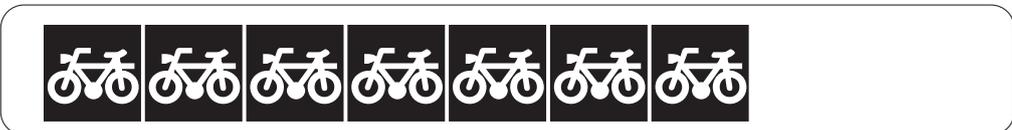
5



2



8



4

Découpez les dessins des bananes. Les plus grands pourront découper eux-mêmes mais, pour les plus petits, il est plus prudent que les moniteurs le fassent pour éviter les blessures.

Demandez aux enfants de se ranger par taille, du plus petit au plus grand. L'idéal est d'avoir une classe de dix enfants, sinon demandez à des mamans de compléter l'équipe. Distribuer un chiffre en partant de 1 jusqu'à dix du plus petit au plus grand. Il faut ensuite que les enfants se mélangent et retrouvent le bon ordre des chiffres en regardant bien l'ordre de ses camarades autour de lui.

Leçon 5 : Apprendre qui est le plus petit

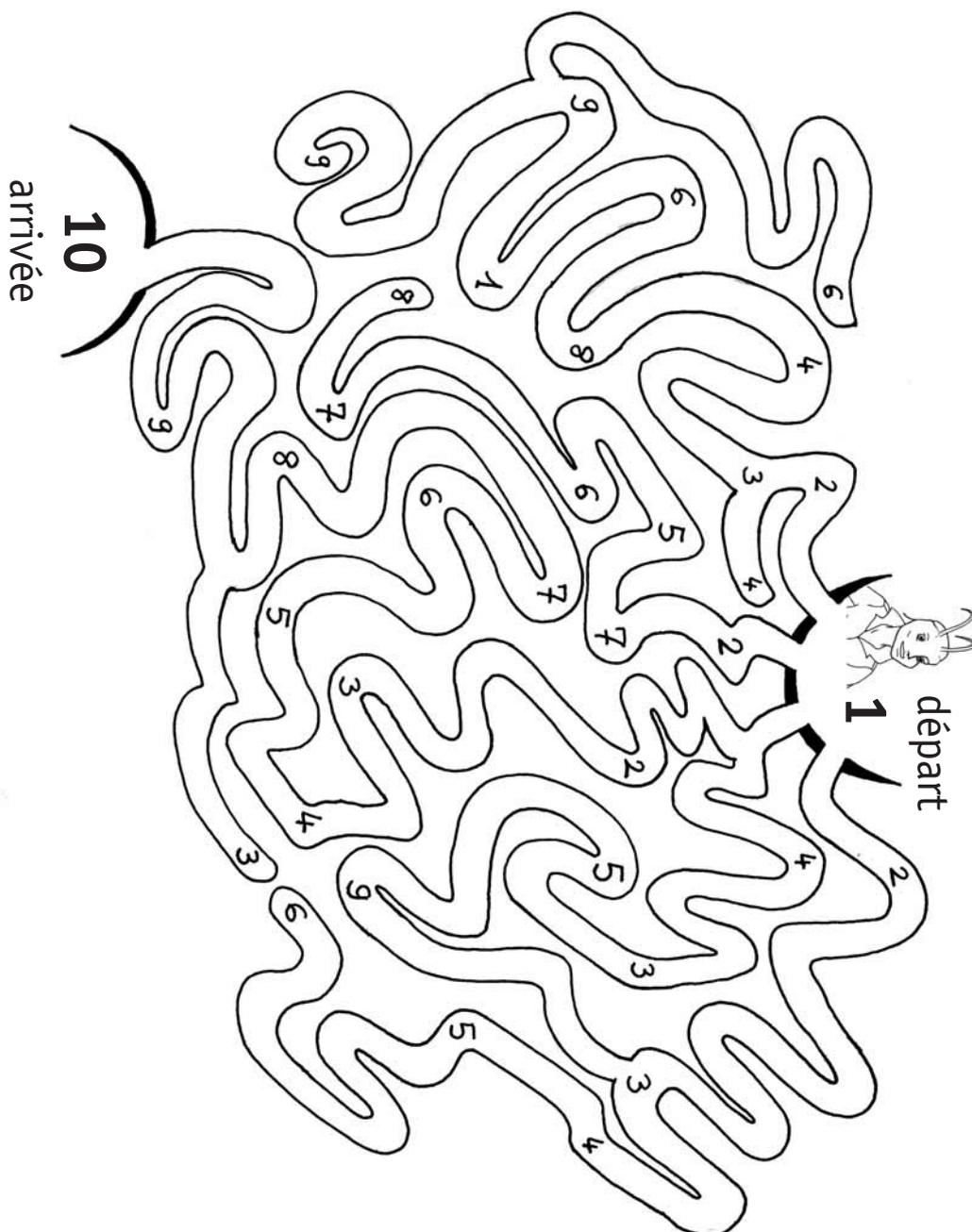
Les enfants sont toujours rangés par taille du plus petit au plus grand avec chacun un dessin des bananes. Demandez-leur de se ranger du plus grand au plus petit en gardant le même dessin. S'ils ne se trompent pas, le plus petit porte bien le chiffre 1 et le plus grand le chiffre 10.

Leçon 6 : Apprendre la valeur des chiffres

A l'aide de deux punaises, fixez une ficelle à environ un mètre de hauteur entre les deux murs de la salle. Avec les pinces à linge, suspendez les dessins des bananes en veillant à ne respecter aucun ordre. Dans cet exercice, les enfants devront classer les chiffres du plus petit au plus grand, puis du plus grand au plus petit. Répétez cet exercice jusqu'à ce que tous les enfants aient bien assimilé et soient capables d'effectuer l'exercice correctement. Il était plus facile de classer les chiffres en fonction de la taille des enfants. Ici, ils doivent enregistrer visuellement le nombre de bananes pour faire le classement.

Sortie du labyrinthe

Une fois de plus, Débit la petite fourmi s'est perdue en allant chercher des micro graines trop loin de la fourmilière. Ses camarades fourmis et Math-Théo l'ours s'inquiètent. Cela fait plusieurs heures qu'elle aurait dû rentrer et ils regrettent de l'avoir laissée partir seule. Débit est ainsi, elle ne ressemble pas aux autres fourmis. L'aventure ne lui fait pas peur et elle a toujours besoin de découvrir de nouveaux horizons. Elle est infatigable et n'a pas peur de s'aventurer seule dans les bois. Mais maintenant, il fait nuit. Débit ne se rappelle plus quel est le chemin du retour. Aidez-la à sortir saine et sauve de ce labyrinthe en t'aidant des indices.



Dessins à colorier



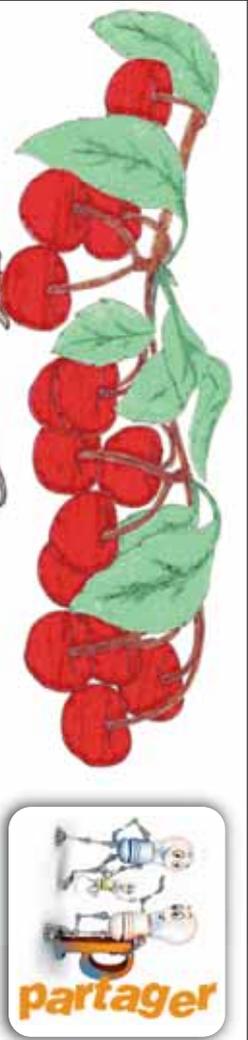
Math Théo l'ours

© Sara J. Grondin . 2005



Débit, la petite fourmi

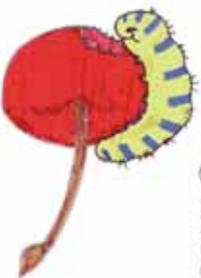
© Sara J. GRONDIN . 2005



L'histoire de Math-Théo l'ours et de Débit la fourmi



© Sara Toelle Gravatin - 2005



Comme on l'a
toujours appris aux
petits enfants, la
fourmi n'a guère été

préteuse envers la cigale ... et c'était là
son moindre défaut... Car la fourmi est une
ouvrière assidue qui ne prend aucun repos et
ne ménage pas sa peine pour le bien-être de
la fourmilière. Ecoutez bien, petits et grands,
ce qui arriva, il y a très longtemps, dans le
pays merveilleux de Microland.

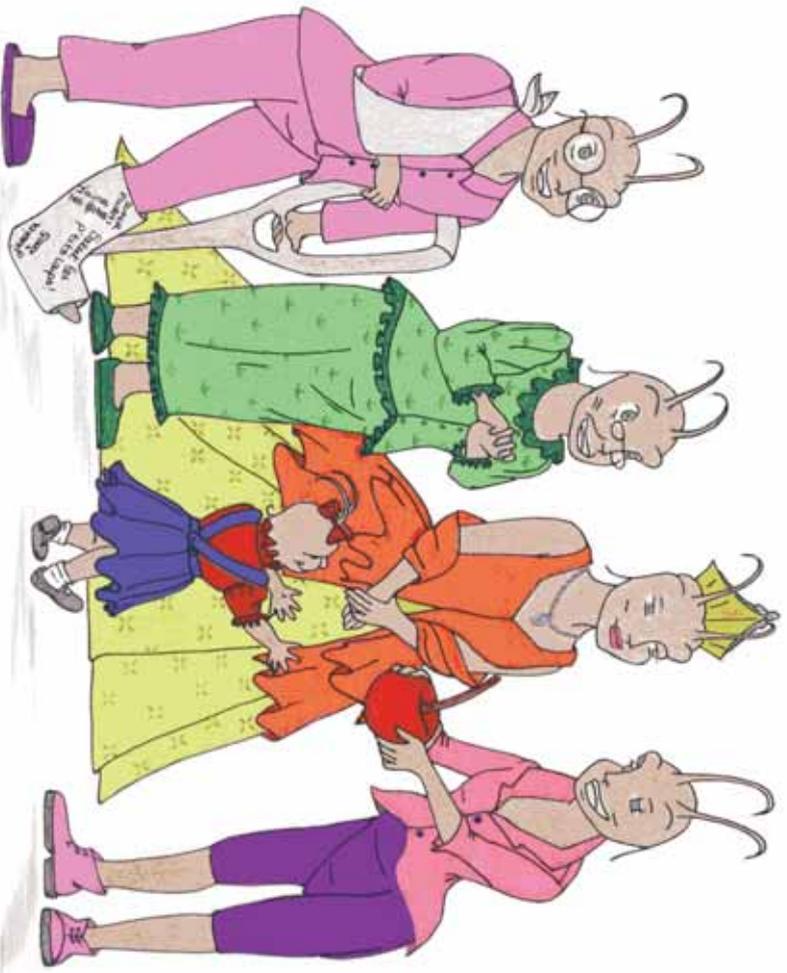


© Sara Toelle Gravatin - 2005

Débit était donc une petite fourmi, attention pas n'importe quelle
fourmi. Elle n'était pas reine, mais elle rêvait de palais doré, de cou-
ronne d'argent, de robe de soirée ! Ce n'était pourtant qu'une
ouvrière. Elle devait travailler, travailler, travailler dur, jour après
jour. Elle portait de lourds fardeaux, jusqu'à plusieurs fois son poids.
La petite fourmi allait très très loin parfois chercher quelques micro
graines de nourriture. Elle sillonnait ainsi en tous sens les sentiers
et les bois de Microland pour trouver la substance de la fourmi-
lière.

Et malgré ce dur labeur, il ne restait à la fin de la journée qu'une bien maigre pitance pour récompense. Le lendemain, il lui fallait à nouveau recommencer à travailler, travailler, travailler ... Débit la fourmi n'avait pas de trésor, chaque jour elle récoltait tout juste ce qu'il fallait pour la journée ; alors le lendemain il lui fallait recommencer et recommencer et ainsi sans fin.

Des projets, pourtant, elle en avait plein la tête : tenez par exemple, ce joli petit grenier tout juste à côté de la fourmilière : comme elle aimerait pouvoir y déposer une ou deux micro graines par jour, juste une ou deux petites micro graines, ainsi mises de côté. A quoi cela lui servirait-il ? Mais à EPARGNER pour faire face à l'hiver et aux temps de famine voyons ! A épargner pour tous ceux de la fourmilière qui ne peuvent pas travailler : les plus petits, les



© Sara Joëlle GRANDINI - 2005



© 2005 Sara Joëlle GRANDINI

plus fatigués, les plus âgés, les malades, les gardiens-soldats et la reine ... Elle rêvait aussi d'acheter une remorque, une très grande remorque, pour transporter des micro graines. Elle y songeait depuis longtemps. Un jour où elle s'était perdue dans le bois, elle avait cru apercevoir un trésor, une mine de micro graines : du blé, du sucre, du miel... Avec cette remorque, Débit, la petite fourmi pourrait avec ses camarades ouvrières, aller jusqu'au trésor pour le ramener à la maison.

Mais bon, de toute façon ce n'est pas possible, elle n'a pas assez d'argent pour acheter la remorque.

Mais, rappelez-vous, petits et grands, nous sommes à Microland : un pays où rien n'est jamais « toujours pareil », un pays où « tout peut toujours changer », « un pays où les problèmes ont toujours des solutions »...

Un jour, un beau jour ensoleillé, l'un de ces jours où, (l'on ne sait jamais très bien ni pourquoi ni comment), soudain, les fleurs commencent à se monter et les feuilles à se défroisser. Eh bien ! l'un de ces jours-là arriva où Débit la fourmi rencontra l'ours Math-Théo !

- Bonjour Amie fourmi !
- Bonjour Monsieur l'Ours !
- Je me présente. Je m'appelle Math-Théo. Je ne t'ai jamais vue par ici. Qu'est-ce que tu viens faire là, petite fourmi ?
- Je suis à la recherche d'une banque qui me prêterait un peu d'argent pour acheter une remorque.
- Ah Ah, une remorque, qu'est-ce qu'une petite fourmi comme toi pourrait bien faire d'une remorque ? As-tu au moins des garanties à présenter au banquier ?
- Non, mais j'ai seulement besoin d'un tout petit peu d'argent. Tu es sûr qu'il faut des garanties ? Je suis prête à payer des intérêts et je rembourserai rapidement.



© Sara Xélie
d'été 2005



© Sara Joelle GRANDJON - 2005

- Aucun banquier ne te fera confiance. Que vas-tu faire de cette remorque ?
 - Il y a une mine de sucre pas très loin d'ici. Des montagnes de sucre, des torrents de miel, ...
 - Où as-tu vu ça ? Ça m'intéresse. Je n'ai pas mangé de tout l'hiver, j'ai hiberné et je viens de me réveiller. Je meurs de faim. Combien te faut-il pour acheter la remorque ?
 - 1 euro
 - Si peu ?
 - L'ours réfléchit un peu et se dit qu'il pourrait peut-être prêter un euro si elle fait le travail pour lui.
 - Je pourrais peut-être te prêter un euro que j'ai économisé pour aller au marché. Je suis encore trop fatigué pour entreprendre une longue marche. Si tu me dis que tu as du sucre, je te prête mon euro et comme cela, tu pourras acheter la remorque et me ramener du sucre et du miel.
 - Tu ferais ça pour moi !
 - Oui, petite fourmi.
- Math-Théo l'ours était un grand calculateur. Déjà, il additionnait avec plaisir tous les intérêts qu'il allait retirer de son prêt. Son euro prêté allait lui rapporter 1,20 € avec les intérêts.

C'est ainsi qu'avec un seul euro, Débit, la petite fourmi, put avec ses sœurs ouvrières ramener le trésor à la fourmière sur la grande remorque. Au retour, il y eut un grand festin où même l'ours Math-Théo fut convié bien qu'il ne soit guère sociable et peu partageur lui-même. Il est difficile de changer le caractère d'un ours.

L'année suivante, il y eut une grande famine à Microland. Heureusement que le trésor était là ! Plusieurs fourmières des alentours vinrent acheter des micro graines à la communauté de Microland. Débit vendit beaucoup de micro graines et put rembourser Math-Théo l'ours.

Il ne manqua ni miette ni sucre ni miel à Microland même pendant la famine. Math-Théo l'ours fut conquis par le climat de solidarité qui y régnait et s'invita à la table des fourmis.



Au fur et à mesure des ventes, Débit la fourmi mettait un peu d'argent de côté et remboursait son prêt. Elle tenait à jour un petit livre des comptes et l'affaire semblait bien marcher. Elle ne manquait pas de projets. Elle rêvait encore d'acheter des vêtements de travail pour toutes les ouvrières et une robe de soirée pour la Reine.

Aujourd'hui, les enfants, Débit la fourmi n'a toujours pas de palais doré ni de couronne d'argent. Mais la fourmière est devenue tellement prospère qu'elle est célèbre au-delà des frontières de Microland et plusieurs fourmières ont pris exemple sur son fonctionnement.



© Sara Joëlle GRANDIN - 2005



Déroulement :

(sur deux séances)

Objectifs :

Partager un don ou une aptitude avec la communauté

Apprendre à gérer l'argent
Découvrir le monde des organismes financiers et notamment le micro crédit

Matériel nécessaire :

Une table
Des feuilles de papier
Des crayons et des stylos
Quelques pièces d'un centime à remettre à un enfant absent lors de l'annonce (la semaine précédente, par exemple)

Un conseil : trouvez un bon complice, sachant jouer le jeu et très réactif.



Note : en moyenne, le prix d'un paquet de bonbons se situe entre 1,25 € et 2,50 €. Le prix de votre paquet de bonbons devra être la somme totale détenue par les enfants.

Première séance

Une semaine avant votre séance, demandez à chaque enfant d'apporter un paquet de bonbons et 10 pièces d'un centime pour la prochaine réunion. Si vous le pouvez, assurez-vous auprès des parents qu'ils n'oublieront pas. Demandez à un complice d'assister à la rencontre, pauvrement vêtu, et n'ayant pas pu réunir la somme de 10 centimes car trop pauvre.

Note : ne demandez pas à un enfant de tenir ce rôle. Ce peut-être un jeune mais pas un enfant car ses camarades pourraient se moquer de lui et il en serait affecté.

Lors de la séance, chaque enfant devra déposer son paquet de bonbons sur une table et aller s'asseoir avec les autres enfants pour écouter l'histoire de la parabole des talents.

Remettez ensuite aux enfants une petite feuille de papier sur lequel ils devront écrire leur prénom, la plier et la mettre dans un chapeau ou une boîte. Le complice participe lui aussi mais il fait semblant de mettre sa feuille dans la boîte : en fait il la remet discrètement au moniteur chargé du tirage des noms.

Le moniteur présente un paquet de bonbons à sa classe et tire le nom du complice dans le chapeau. (attention de ne pas oublier de le mettre discrètement). Il lui pose la question suivante :

- Veux-tu acheter ce paquet de bonbons ? Il coûte (10x le nombre des enfants présents) ?
- J'aimerais bien l'acheter mais je ne peux pas. Je n'ai pas assez d'argent. Je suis très très pauvre.
- Combien as-tu d'argent ?
- Je n'ai même pas un centime.
- Alors tu ne peux pas l'acheter...
- Si, je pourrais l'acheter si je pouvais obtenir un prêt de tous les enfants à raison de 10 centimes par enfant. J'ai bien calculé : si chaque enfant me remet toutes ses pièces, j'aurai (le prix du paquet de bonbons).

Le moniteur s'adresse aux enfants :

« M... voudrait bien acheter ce paquet de bonbons mais il n'a pas d'argent. Si vous, les enfants, mettez tous en commun votre argent et accordez un prêt à M..., il pourra acheter ce paquet de bonbons (montrez le paquet). Il vous remboursera ensuite, et même avec des intérêts. Les banques accordent un prêt au taux de 15 %. Est-ce que vous acceptez de courir ce risque, les enfants ? »

Il faut vraiment faire tous vos efforts pour que les enfants acceptent ce défi. Sinon vous n'aurez pas l'occasion de parler du microcrédit ni de leur apprendre ce qu'est un prêt.

Demandez aux enfants de rassembler leur argent sur la table. D'un geste, poussez tout vers M..... pour qu'il en prenne possession.

Activité :

Apprendre le chant
« Deux mains
pour servir »
ATG 286

Le moniteur : les enfants sont d'accord de te prêter la somme de (10 x le nombre des enfants) mais il y a plusieurs conditions. Il faut que tu puisses rembourser cette somme assez rapidement et que tu paies en plus un intérêt de 15 %, ce qui représente (10 x le nombre des enfants) multiplié par 15 et divisé par 100. Es-tu d'accord ?

M : oui, avec ce paquet de bonbons que je vais payer... €, je vais pouvoir vendre les bonbons individuellement et à raison de 2 centimes le bonbon, je pourrais vite rembourser le groupe d'enfants. M.... prend le paquet de bonbons et compte les bonbons devant les enfants. Il fait le total.

Le complice devra ensuite partir à la recherche de son marché pour vendre les bonbons et tenir un cahier de comptes à jour pour faire le bilan lors de la deuxième séance.

Les autres paquets de bonbons ne pouvant plus être achetés par les autres enfants seront rangés dans un placard après une petite distribution tout de même ! Les enfants ont déjà suffisamment patienté.

LECTURE BIBLIQUE : Matthieu 25:14-30

Il en sera comme d'un homme qui, partant pour un voyage, appela ses serviteurs, et leur remit ses biens.

Il donna cinq talents à l'un, deux à l'autre, et un au troisième, à chacun selon sa capacité, et il partit.

Aussitôt celui qui avait reçu les cinq talents s'en alla, les fit valoir, et il gagna cinq autres talents. De même, celui qui avait reçu les deux talents en gagna deux autres. Celui qui n'en avait reçu qu'un alla faire un creux dans la terre, et cacha l'argent de son maître.

Longtemps après, le maître de ces serviteurs revint, et leur fit rendre compte. Celui qui avait reçu les cinq talents s'approcha, en apportant cinq autres talents, et il dit: Seigneur, tu m'as remis cinq talents; voici, j'en ai gagné cinq autres. Son maître lui dit : c'est bien, bon et fidèle serviteur; tu as été fidèle en peu de chose, je te confierai beaucoup; entre dans la joie de ton maître. Celui qui avait reçu les deux talents s'approcha aussi, et il dit: Seigneur, tu m'as remis deux talents; voici, j'en ai gagné deux autres.

Son maître lui dit : c'est bien, bon et fidèle serviteur; tu as été fidèle en peu de chose, je te confierai beaucoup; entre dans la joie de ton maître. Celui qui n'avait reçu qu'un talent s'approcha ensuite, et il dit : Seigneur, je savais que tu es un homme dur, qui moissonnes où tu n'as pas semé, et qui amasses où tu n'as pas vanné; j'ai eu peur, et je suis allé cacher ton talent dans la terre; voici, prends ce qui est à toi.

Son maître lui répondit : serviteur méchant et paresseux, tu savais que je moissonne où je n'ai pas semé, et que j'amasse où je n'ai pas vanné; il te fallait donc remettre mon argent aux banquiers, et, à mon retour, j'aurais retiré ce qui est à moi avec un intérêt. Otez-lui donc le talent, et donnez-le à celui qui a les dix talents. Car on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance, mais à celui qui n'a pas on ôtera même ce qu'il a. Et le serviteur inutile, jetez-le dans les ténèbres du dehors, où il y aura des pleurs et des grincements de dents.

Dans Matthieu 25:14-30, Jésus parle d'un homme qui, avant de partir en voyage, confie une somme d'argent à chacun de ses trois serviteurs. Deux d'entre eux firent fructifier ce qu'ils avaient reçu, mais pas le troisième. Au travers de cette parabole, Jésus nous dit clairement que nous devons faire fructifier ce qu'il nous a donné. Par exemple, si tu sais bien dessiner, cela fait plaisir aux gens autour de toi quand tu leur fais des dessins : c'est une façon de faire fructifier le don que tu as reçu.

Deuxième séance

Raconte-moi une histoire

Histoire de Michel Rose, le jardinier

Il était une fois un père jardinier qui partait en voyage pour aller chercher de nouvelles variétés de fleurs. Il aimait beaucoup les fleurs, c'était en quelque sorte sa spécialité. Il aimait leurs couleurs, surtout les rouges car elles lui faisaient penser au soleil couchant. Et les jaunes et les oranges aussi, toujours parce qu'il y voyait le soleil de la belle saison.

Avant de partir, il réunit ses trois enfants pour leur parler de ce projet et leur faire quelques recommandations en bon père de famille qu'il était. Il tenait aussi à leur offrir un cadeau à chacun. A l'aîné, il donna cinq graines, au deuxième deux, et au cadet une seule graine - selon les possibilités de chacun à les s'en occuper.

Chacun des enfants fut intrigué par le cadeau. Tous trois remercièrent leur père et lui souhaitèrent bon voyage.

Aussitôt leur père parti, chacun alla s'occuper à sa façon de ces petites graines.

L'aîné décida de planter ses cinq graines dans un coin du jardin, près du potager.

Chaque jour il s'en occupait avec amour en les arrosant délicatement afin qu'elles puissent donner de belles fleurs.

Le deuxième planta aussi ses deux graines et ajouta de l'engrais pour que les fleurs s'épanouissent en de beaux et grands pétales.

Le cadet cacha son unique graine dans une boîte et n'y pensa plus.

Quelque temps plus tard, le père revint de voyage.

«Bonjour les enfants, comment allez-vous ?», leur demanda-t-il.

«Bien Papa, mais tu nous a manqué», répondirent-ils en chœur.

«Qu'avez-vous donc fait des graines que je vous avais données ?»

«Papa, viens voir », dit l'aîné. Et il le conduisit au jardin pour lui montrer cinq magnifiques coquelicots rouges obtenus

grâce aux soins quotidiens qu'il avait prodigués à ses cinq graines.

Le père en fut tout ému et embrassa tendrement son fils. Il le félicita : c'est bien, mon fils, tu as été fidèle et je suis content de toi. Je pourrai dorénavant te confier plus, car je constate que je peux te faire confiance. Continue ainsi ! Et tu sais, après la floraison, tu pourras récupérer les graines et l'an prochain les ressemer ou en donner à tes amis pour fleurir leur jardin, et même les vendre si tu veux pour acheter d'autres types de graines.

Puis, son deuxième fils le tira par le bras afin de lui faire voir ce qu'étaient devenues ses deux graines. Là encore le père fut très ému : il vit deux splendides marguerites et il dit à son fils qu'il était très fier de lui. A lui aussi, son père déclara qu'il pourrait dans l'avenir lui confier plus.

Le père remarqua que son cadet restait à l'écart. Il évitait le regard de son père et ne semblait pas très pressé de lui montrer ce que sa graine était devenue, et pour cause !!!

«Alors mon fils, qu'as-tu fait de ta graine ?»

Le fils alla chercher une boîte. Le père fut étonné : «pourquoi une boîte ?», se dit-il. Le fils ouvrit la boîte : elle renfermait la petite graine qui, à sa stupeur, avait moisie.

«Mais ... qu'as-tu fait, mon fils ?», lui demanda le père.

«Eh bien, j'avais peur que tu me grondes ou que le soleil la dessèche ou que la pluie l'abîme, alors je l'ai gardée dans cette boîte. En plus, tu sais Papa, je ne me voyais pas m'en occuper tous les jours comme l'ont fait mes frères. Je n'avais pas le temps, et puis, c'est trop de travail !»

Le père fut attristé du récit de son fils et lui dit : « J'aurais préféré que le soleil la dessèche ou que la pluie l'abîme, au moins tu m'aurais montré que tu avais fait honneur à mon cadeau, que tu l'avais apprécié ; mais au lieu de cela tu l'as enfermée dans une boîte et par conséquent elle ne t'a servi à rien, ni à toi ni aux autres. Puisque c'est ainsi, la prochaine fois je ne te donnerai rien du tout. » Non seulement tu as perdu ta graine, mais tu n'en auras plus d'autres !

Comme ce père bienveillant, Dieu, notre Père, nous a donné des talents, des capacités. Il nous demande de les faire fructifier.



Le microcrédit



Dans la parabole, chacun des serviteurs avait la responsabilité de faire fructifier l'argent qu'il avait reçu. Dans le monde d'aujourd'hui, il faut pouvoir apporter des garanties

aux banquiers ou autre bailleurs de fonds pour obtenir un prêt. Les plus pauvres ne sont pas en mesure de satisfaire aux exigences. Avec des organismes comme le S.E.L. et ses partenaires, les plus pauvres peuvent avoir accès au micro crédit. Il s'agit généralement de petites sommes pour permettre, par exemple, de débiter une petite activité. La plupart des bénéficiaires reçoivent des notions de gestion et ils mettent de l'argent de côté pour poursuivre le commerce une fois le remboursement effectué. Les prêts sont de courte durée. Le bénéficiaire fait ensuite fructifier son commerce avec le bénéfice de ses ventes.

Note : un talent correspond à dix fois le salaire annuel moyen.

Le moniteur rappelle aux enfants que, la semaine dernière, les enfants avaient prêté la somme de € à M... et que le moment est venu de voir si le jardinier peut être content de lui.

Votre complice ramène son paquet de bonbons vide (si possible) et la somme totale de la vente si possible en petites pièces puisque les enfants imaginent (peut-être à tort !) que M... est allé vendre un bonbon à la fois et n'a donc récolté que des pièces de un, deux ou cinq centimes... maximum. (Les billets sont exclus !)

Félicitez M... de ce qu'il a su faire fructifier (si c'est le cas) ce qu'il avait en mains. Si ce n'est pas le cas, « réprimandez-le » comme dans la parabole. Profitez-en pour rappeler que Jésus attend de nous que nous fassions fructifier ce que nous avons reçu.

Demandez à M... de mettre sur la table la somme prêtée aux enfants (10 x nombre des enfants), de faire un tas à part avec les intérêts (qui s'élèvent à 15 %) et de constituer un troisième tas avec l'argent qu'il lui reste. Faites le compte de ce dernier tas.

Deux cas de figure selon le paquet de bonbons :

A M... a encore le prix d'un paquet de bonbons en poche : il remercie le groupe d'enfants de lui avoir permis de constituer un capital avec lequel il a réalisé des bénéfices et M... achète un autre paquet de bonbons pour continuer son commerce.

B M... n'a pas suffisamment d'argent pour acheter un autre paquet de bonbons. Le moniteur demande aux enfants de compléter la fiche suivante :

Nombre de bonbons dans le paquet : _____

Prix d'un paquet : _____

Prix de vente d'un bonbon par M... : _____

Somme versée pour les intérêts : _____

Total de sa vente : _____

Bénéfice de son opération : _____

Combien d'argent manque-t-il à M...
pour acheter un autre paquet de bonbons ? _____

Combien faudrait-il vendre
de bonbons supplémentaires pour atteindre cette somme ? _____

A quel prix M... aurait-il dû vendre chaque bonbon
pour pouvoir acheter un autre paquet de bonbons ? _____



Expliquez ensuite qu'il est très important que les personnes qui empruntent de l'argent pour réaliser un commerce viable soient formées en gestion et apprennent les notions de calcul de prix de vente, prix de revient etc. afin de réaliser un bénéfice suffisamment élevé pour pouvoir constituer une épargne et ainsi poursuivre leur commerce.

Conseil pour les moniteurs :

Les séances pour les enfants doivent avoir lieu avant l'organisation éventuelle dans l'église d'une journée de sensibilisation sur le microcrédit afin que les enfants puissent comprendre le clip.

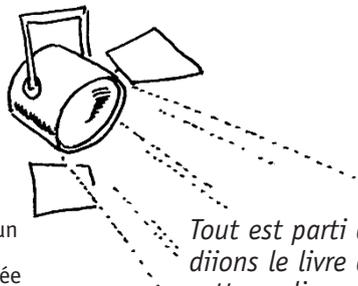


Le jeu interactif

Demandez maintenant aux enfants de jouer aux petits commerçants avec le jeu interactif sur CD-Rom.

A VOS CRAYONS ET A VOS VOIX

pour collecter des fonds pour le S.E.L. dans la lutte contre la pauvreté



Les projecteurs sont sur un petit groupe de l'assemblée chrétienne de Moulins. Le groupe n'est pas bien grand mais rempli d'énergie et de créativité comme les bénéficiaires de micro crédit soutenus par le S.E.L. Votre groupe peut aussi être inventif...

Tout est parti de l'idée d'un moniteur de l'Ecole du dimanche alors que nous étudions le livre de Néhémie : nous faire lire l'histoire et nous enregistrer sur une cassette audio ; ce serait amusant ! Une autre monitrice a suggéré que nous pourrions compléter la cassette avec un livre dont nous ferions les illustrations. Et c'était parti ! A nos crayons et à nos voix !

Nous avons beaucoup ri pendant l'enregistrement des bruitages, surtout quand il fallait imiter l'âne de Néhémie. A un autre moment, nous avons dû ronfler tous ensemble : c'est quand Néhémie fait le tour de la muraille détruite, alors que tout le monde dort. C'était difficile de ne pas rire.

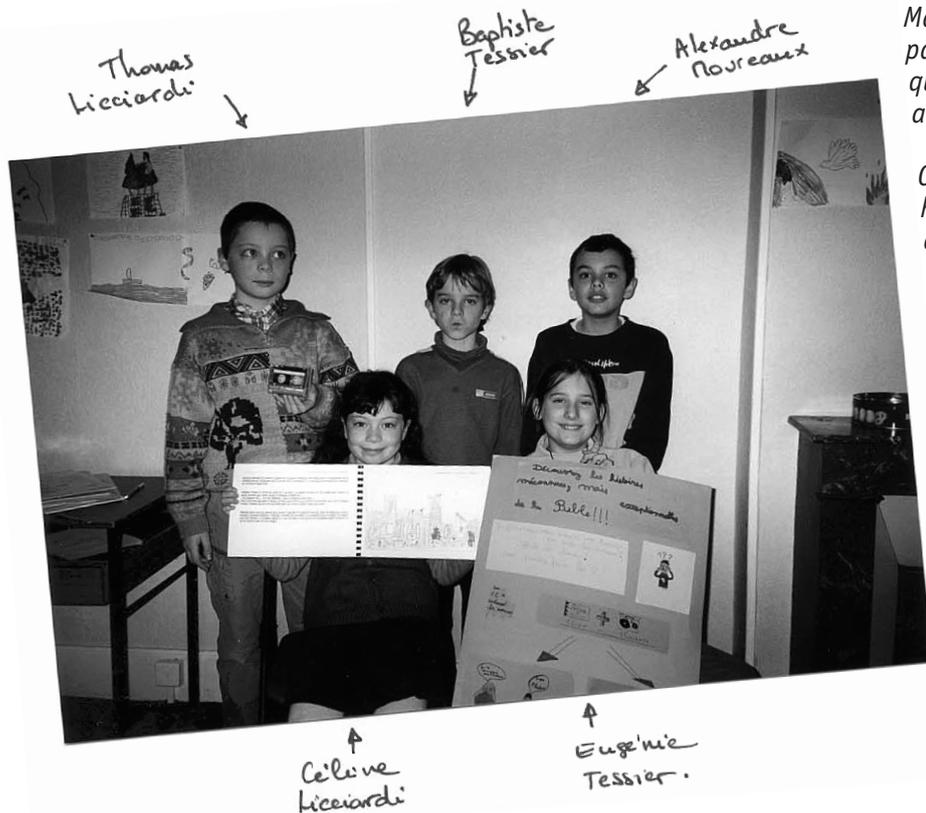
Une fois tout ce travail terminé, que faire de ce « livre-cassette » ? Nous avons réfléchi et avons pensé à en faire profiter tout le monde dans l'église. Nous avons fabriqué une affiche publicitaire où nous invitons les gens à « découvrir les livres méconnus mais exceptionnels de la Bible ». Il s'agissait de « louer » le matériel pour récolter de l'argent.

Mais cet argent, qu'en faire ? Nous ne voulions pas le garder pour nous : nous avons tout ce qu'il nous faut. D'un commun accord, nous avons décidé de redonner la somme au S.E.L.

Ce projet nous a tellement plu que nous souhaitons recommencer l'expérience sur un autre livre de la Bible (méconnu mais exceptionnel !).

Du groupe de l'école du dimanche de l'assemblée chrétienne de Moulins (03).

P.-S. Le S.E.L. remercie les moniteurs de l'école du dimanche pour leur initiative et pour avoir recueilli le témoignage des enfants. C'est une excellente manière de s'approcher de la Parole de Dieu et des textes parfois un peu difficiles quand on a 9 ans. C'est aussi un moyen concret de mener à terme un projet et d'apprendre la gestion de la location.





Apprendre la microfinance *en jouant avec les enfants*

Matériel :

- 5 planches de jeux
- Un jeu de questions-réponses
- Une planche de numéro à découper

Règle du jeu :

Le groupe est divisé en cinq équipes. Chaque équipe doit comprendre des hommes, des femmes et des enfants car certaines questions s'adressent en particulier aux enfants qui ont écouté l'histoire de Math-Théo l'ours et de Débit la fourmi.

Avant de commencer le jeu, l'équipe d'animation doit soigneusement découper les numéros de 1 à 50 et les mettre dans un chapeau ou dans une corbeille assez profonde.

Distribuez une planche de jeu à chaque équipe et commencez le tirage des numéros. Chaque fois qu'un numéro est tiré, l'équipe qui a le numéro sur sa planche doit répondre à une question dans l'ordre donné. S'il répond correctement à la question, il gagne le numéro. Dans le cas contraire, la question et le numéro sont remis en jeu.



 Numéros à découper pour le tirage

| | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 31 | 32 | 33 | 34 | 35 | 36 | 37 | 38 | 39 | 40 |
| 41 | 42 | 43 | 44 | 45 | 46 | 47 | 48 | 49 | 50 |

Qu'est-ce qu'un bénéfice financier ?

C'est l'argent qui reste en main quand on vend un produit plus cher que son prix de revient

Qu'est-ce que le capital financier ?

C'est la somme d'argent que quelqu'un possède

A quoi sert l'épargne ?

A constituer une réserve à réinvestir dans le projet

Comment définit-on mathématiquement le bénéfice ?

C'est la différence entre le prix de vente d'un produit et son prix de revient

Qu'est-ce qu'un prêt ou un crédit (au sens financier du terme)?

C'est une somme d'argent qui est accordée par une banque ou par un organisme spécialisé et que l'emprunteur devra rembourser

Qui prête généralement de l'argent pour financer un commerce ?

Les banques ou les organismes financiers

Que sont les intérêts d'emprunt ?

C'est la somme que l'emprunteur devra donner au prêteur en plus de l'argent qu'il a emprunté et qu'il devra rembourser

Qu'est-ce que le microcrédit ?

C'est un crédit (généralement d'un montant faible) pour qu'une personne puisse démarrer par exemple un commerce. Exemple : pour pouvoir acheter une poule, qui, en produisant des œufs, permettra à la personne de vivre de leur vente, épargner un peu d'argent et ainsi acheter une autre poule, et ainsi de suite

Quel est le pays où le microcrédit a débuté avec la Grameen Bank ?

Le Bangladesh

Qui est à l'initiative de la Grameen Bank ?

Muhammad Yunus

Le microcrédit existe-il en France ?

Oui

A qui prêtent les banques ?

Généralement à ceux qui présentent des garanties de remboursement

Qu'est-ce qu'une caution ou une garantie pour obtenir un prêt à la banque ?

Une somme d'argent en réserve, un salaire ou des

biens sur lesquels la banque pourra se payer si l'emprunteur n'est pas en mesure de rembourser son prêt à échéance

Les organismes de microcrédit demandent une caution solidaire. De quoi s'agit-il ?

Chaque personne désirant bénéficier d'un microcrédit doit faire partie d'un groupement et se porter caution solidaire pour les autres membres du groupe. Ainsi, en cas de défaillance de l'un des membres du groupe, les autres membres prennent le relais. Cela responsabilise chaque membre.

En 2007, quel est le nombre de clients de la Grameen Bank au Bangladesh ?

6,6 millions

Parmi ces clients, quel est le pourcentage de femmes ?

95 %

L'année 2005 a été déclarée année internationale du

Microcrédit

Qui a déclaré l'année 2005 année internationale du microcrédit ?

L'ONU (Organisation des Nations Unies)

Quel est le travail de la fourmi ?

Aller chercher de la nourriture pour la fourmilière et aussi faire des réserves pour la mauvaise saison

Quel est le but de la fourmi dans sa vie quotidienne?

Travailler et travailler encore

Que fait la fourmi du fruit de son travail ?

Elle l'apporte à la fourmilière pour nourrir la colonie de fourmis

Est-ce que la fourmi garde pour elle seule le fruit de son travail ?

Non, elle le partage avec le reste de la fourmilière

Pourquoi la fourmi veut-elle un prêt ?

Parce qu'elle voudrait que son travail soit plus efficace, c'est-à-dire : rapporter plus de nourriture lors de chaque trajet dans la forêt

A quoi servira la remorque de la fourmi ?

A rapporter à la fourmilière le trésor qu'elle a découvert : des montagnes de sucre et des torrents de miel, etc.

Comment s'appelle la fourmi ?

Débit

Qu'est-ce qu'un débit ?

C'est une somme due par une personne à une autre (un débiteur est une personne qui doit de l'argent à quelqu'un ou à la banque)

Quel est l'objectif de l'ours dans sa conversation avec la fourmi ?

Profiter du travail de la fourmi pour obtenir du miel

Que faisait l'ours au moment de sa rencontre avec la fourmi ?

Il sortait d'hibernation

A quelle saison de l'année l'ours sort-il d'hibernation ?

Au printemps

Quelle est la somme prêtée par l'ours à la fourmi ?

1 €

Pourquoi l'ours donne-t-il des cours de mathématiques à la fourmi ?

Parce qu'il est intéressé à ce que la fourmi gère bien son argent pour pouvoir le rembourser et, de plus, avec les intérêts

Qu'enseigne l'ours à la fourmi ?

Les mathématiques, le calcul

Pourquoi l'ours prête-t-il de l'argent à la fourmi ?

Parce qu'il voit l'intérêt qu'il pourra tirer de ce prêt : la fourmi ira chercher de la nourriture pour lui et, de plus, l'ours percevra des intérêts

Comment s'appelle l'ours ?

Math-Théo

Pourquoi l'ours reste-t-il auprès des fourmis après avoir prêté de l'argent ?

Parce qu'il cherche à profiter de leur nourriture et de leur compagne

A quoi correspondait un «talent» au temps de Jésus ?

A dix fois le salaire annuel moyen

Quelle est la morale de la parabole des talents ?

Nous devons faire fructifier les dons que Dieu nous a donnés

Comment le maître traite-t-il les serviteurs qui ont fait fructifier les talents qu'ils ont reçus ?

Il les félicite et leur dit que dorénavant il pourra leur confier plus

Comment le maître traite-t-il le serviteur qui n'a pas fait fructifier le talent qu'il a reçu ?

Il lui ôte le talent qu'il lui a donné et lui dit que dorénavant il ne lui confiera plus rien

Quelle est la somme prêtée au premier serviteur ?

5 talents

Quelle est la somme prêtée au second serviteur ?

2 talents

Quelle est la somme prêtée au troisième serviteur ?

1 talent

Que fait le premier serviteur avec ses cinq talents ?

Il le fait fructifier et rapporte 5 talents de plus

Que fait le second serviteur avec ses deux talents ?

Il le fait fructifier et rapporte 2 talents de plus

Comment le maître fait-il la répartition des talents entre ses serviteurs ?

Selon leur capacité à les faire fructifier

Que fait le troisième serviteur avec son talent ?

Il le cache

Qu'a invoqué le troisième serviteur pour expliquer son geste ?

Le maître est dur et moissonne où il n'a pas semé

Que deviendra le serviteur inutile de la parabole ?

Il sera jeté dans les ténèbres du dehors où il y aura des pleurs et des grincements de dents

Que deviendront les serviteurs utiles ?

Ils seront récompensés et profiteront de la joie de leur maître

Apprendre la microfinance *en jouant avec les enfants*

J'épargne

37

1

**Je règle
des intérêts**

21

10

**Je rembourse
le prêt**

49

30

22

Je réalise des bénéfiques

26

16

43

Apprendre la microfinance *en jouant avec les enfants*

J'épargne

5

47

**Je règle
des intérêts**

40

13

**Je rembourse
le prêt**

27

35

20

Je réalise des bénéfices

19

3

50

Apprendre la microfinance *en jouant avec les enfants*

J'épargne

33

46

**Je règle
des intérêts**

7

14

**Je rembourse
le prêt**

32

48

2

Je réalise des bénéfiques

9

24

39

Apprendre la microfinance *en jouant avec les enfants*

J'épargne

4

18

**Je règle
des intérêts**

12

25

**Je rembourse
le prêt**

29

42

45

Je réalise des bénéfices

6

15

34

Apprendre la microfinance *en jouant avec les enfants*

J'épargne

28

41

**Je règle
des intérêts**

8

17

**Je rembourse
le prêt**

44

36

38

Je réalise des bénéfices

11

23

31



Animation du culte

→ Introduction

→ Accueil

→ Prière

→ Chant : Ton amour, ta puissance
ASAPH 1 N°38

→ Lecture biblique : Apocalypse 1 :3

« Heureux celui qui lit et ceux qui entendent les paroles de la prophétie, et qui gardent les choses qui y sont écrites ! Car le temps est proche ».

→ Chant : Christ nous précédant JEM N°150

→ Lecture de Apocalypse 3 : 7-13
(sixième lettre à l'Eglise de Philadelphie)

« Voici ce que dit le Saint, le Véritable, celui qui a la clef de David, celui qui ouvre, et personne ne fermera, celui qui ferme, et personne n'ouvrira :
Je connais tes œuvres. Voici, parce que tu as peu de puissance, et que tu as gardé ma parole, et que tu n'as pas renié mon nom, j'ai mis devant toi une porte ouverte, que personne ne peut fermer...
Parce que tu as gardé la parole de la persévérance en moi, je te garderai aussi à l'heure de la tentation qui va venir sur le monde entier, pour éprouver les habitants de la terre.
Je viens bientôt. Retiens ce que tu as, afin que personne ne prenne ta couronne. Celui qui vaincra, je ferai de lui une colonne dans le temple de mon Dieu, et il n'en sortira plus ; j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu...
Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises ! »

→ Chant : Rends-toi maître de mon âme ATG 216

Il y a des mots qui font vivre

Des mots comme amour, partage, enfants, amitié, famille, amis, fleurs, espérance, église, confiance, fraternité, projets, solidarité, avenir, travail, consolation, espoir...

Il y a aussi des maux qui attristent

Ce sont des mots comme pauvreté, solitude, guerres, malnutrition, maladie, exclusion, désespoir, mortalité infantile, chômage, analphabétisme, deuil, abandon...

→ Chant : Viens, Seigneur Jésus JEM N°326

→ Prière

Note : demandez aux adultes le dimanche précédent de venir au culte avec des pièces de 1 € (1,5 fr) dans leur porte-monnaie.

La présidence du culte pourrait être prise en charge par les jeunes. C'est une occasion de mettre à profit leurs talents pour la communauté.

Canevas de Prédication :

La Parabole des Talents

Matthieu 25.14 à 30

par le pasteur Stéphane Lauzet

Avertissement

Il y a un risque à prêcher sur la Parole des Talents, dans le cadre d'une journée consacrée au microcrédit : celui de prendre le texte pour prétexte et véhiculer du haut de la chaire des idées, certes pertinentes et véridiques, mais totalement étrangères au texte biblique lui-même. La responsabilité du prédicateur, c'est d'annoncer la Parole et Elle seulement. Le point de contact avec la thématique, c'est qu'il est question d'argent, de gestion. Jésus ne craint pas de s'aventurer sur le terrain économique pour évoquer notre relation avec Dieu : pas de tabou !

Introduction

Quand Jésus veut parler de choses importantes, il raconte des histoires (paraboles). L'idée, c'est de choquer (second sens du mot parabole en grec) pour faire avancer l'auditeur (c'est le rôle premier de la prédication).

La parabole se situe dans la section de l'Évangile de Matthieu consacrée au retour du Seigneur (chapitre 24, 25) : le Seigneur reviendra, c'est sûr, mais de façon soudaine et inattendue. Il faut se tenir sur ses gardes, être prêt. Le Maître s'attend à trouver ses serviteurs veillant, c'est-à-dire dans un service actif et diligent, persévérant et responsables et à même de rendre compte.

La parabole est comme un film, avec des acteurs, un scénario, trois scènes de longueur inégale : la première présente les acteurs, leur rôle ; la seconde, très rapidement, décrit la performance de chacun des serviteurs ; la dernière, c'est le face à face avec le Maître.

Arrêt sur image

Le Maître :

- Il s'absente sans qu'on en sache la raison. Peut se profiler ici la thématique de l'absence de Dieu à mettre en lien avec le mandat qu'il confie à chacun des serviteurs. Dieu absent ou, plutôt, l'homme absent à Dieu ?
- Les serviteurs sont les siens. *L'original pourrait être rendu par ses serviteurs, les siens propres.* Il en va de même pour ses biens, littéralement les choses sur lesquelles il commande.
- Il confie ses biens : plus exactement, il les donne. Le verbe utilisé est le même que celui employé à la mort d'un roi, quand ce dernier transmet à son fils le pouvoir.

- Le Maître connaît ses serviteurs : il sait leurs capacités. Chacun est vu dans sa différence, dans ses limites dont le Maître tient compte. Contrairement à l'apparence, il n'y a pas de favoritisme, mais chacun est traité en fonction de ses aptitudes propres. C'est pour cela qu'il y a de l'inégalité mais pas d'injustice.
- Les talents : on a calculé qu'un talent équivaut à 205 800 € (CHF 308 700.-) : celui qui a le plus reçoit plus d'un million d'euros (un million et demi de francs), alors que le second se contentera d'environ 410 000 € (CHF 615 000.-). Les sommes sont considérables et, pourtant, jugées à la fin de l'histoire comme *bien peu de chose*.

Le don est réel, total, sans consigne explicite. Les serviteurs appartiennent au Maître et celui-ci leur donne, en quelque sorte, les pleins pouvoirs pendant qu'il s'absente. C'est un signe de confiance de sa part. Il croit ses serviteurs capables. Son absence donne à ses serviteurs l'occasion de se révéler. Ce n'est pas sans risque mais ça ne peut pas être autrement ! C'est une grâce de Dieu que de laisser ses enfants assumer pleinement leurs responsabilités.

Les serviteurs :

- **Les deux premiers** sont immédiatement mis en mouvement par le don reçu. Aussitôt, ils montrent que rien de ce qu'ils faisaient jusqu'à ce moment-là n'était assez important pour justifier à leurs yeux une quelconque lenteur (voir aussi l'appel des premiers disciples qui, *aussitôt, laissent leurs filets pour suivre Jésus*).
- Le don reçu est une invitation au travail. Leur travail, c'est l'exploitation, la valorisation de leur potentiel. Il est des retards coupables, des négligences lourdes de conséquences. Il est des choses qui ne peuvent attendre comme celles de se lever *aussitôt* pour suivre le Seigneur.

- Ils savent le Maître loin, ils jouissent d'une réelle liberté, ils assument leurs responsabilités et manifestent leur capacité à faire fructifier le don. A noter que l'écart va croissant (de 2 à 5 on passera de 4 à 10).
- En réalité, au moment du face à face avec le Maître, on s'aperçoit que celui qui a plus ne vaut pas davantage que celui qui a moins : ils ont dépassé la logique de l'avoir. Avec Dieu, on passe du monde du quantitatif au monde du qualitatif.
- **Le troisième serviteur**, placé dans les mêmes conditions, a un comportement différent. Il ne prend pas de risque et cache ce qu'il n'a pas su recevoir comme cadeau de la part de son Maître. Enterrer son talent, c'est le mettre à l'abri des voleurs et dégager sa responsabilité en cas de vol.
- Il est pourtant accusé de faiblesse. Fondamentalement, il a été dans le semblant, dans le refus de l'engagement, dans la feinte. Il montre peu d'intérêt pour la confiance que son Maître lui manifeste. Le prend-il seulement au sérieux ?
- L'entrevue avec son Maître

apporte quelques lumières sur son comportement. Il se retranche derrière une connaissance qui, en réalité, est une fausse connaissance. Il se trompe complètement. Il a une mauvaise image (idole) de son Maître. Pas étonnant qu'il en ait peur (à rapprocher de ce qui s'est passé en Eden, où Adam et Eve sont dans la peur parce qu'ils ont pris ce qui ne leur était pas donné, alors qu'ici, le serviteur a peur et ne prend pas ce qui lui est donné).

La scène finale :

- Les serviteurs rendent compte. Ce qui est évoqué ici, c'est une rencontre où on raconte ce qui s'est passé. Ce qui intéresse le Maître, c'est de savoir ce que les serviteurs ont fait du don qui leur a été fait. Il y a toute la reconnaissance du Maître pour le travail accompli.
- Les serviteurs montrent ce qu'ils ont fait (vois) et les deux premiers sont invités à *entrer dans la joie du Maître*. C'est lui qui donne la valeur ultime à toute chose (*tu as été fidèle en peu de chose !*). Le troisième, parce qu'il n'a pas cru à la grâce, est condamné.

A retenir

La générosité de Dieu à l'égard des siens est remarquable. Dieu donne généreusement à tous ceux qui font appel à lui (Romains 10 v. 12).

Nous sommes invités à mettre en œuvre, exploiter ce que Dieu nous donne. C'est une grâce de sa part, il nous fait confiance, il croit en nous.

Veiller c'est donc agir. La grâce ne justifie pas la paresse.

Double perspective : celle du jugement, c'est-à-dire de la confrontation entre ce qui nous a été demandé et ce que nous en avons fait ; celle de la vocation, c'est-à-dire de la prise au sérieux du mandat que Dieu nous confie.

Le péché, n'est-ce pas refuser de vivre, de prendre ses responsabilités, d'assumer sa mission ?

Le Maître reste le Maître, et son but pour nous c'est la joie.

→ **Chant** : Ah ! donne à mon âme ATG 299 ou Je désire entendre ta voix ASAPH 4 N° 150

→ Temps de prières

- ✓ Prier pour notre engagement dans la foi et remercier le Seigneur pour son soutien
- ✓ Prier pour que Dieu nous aide à marcher dans ses voies d'amour envers le prochain
- ✓ Prier pour que les plus forts aident les plus faibles, que les plus riches aident les plus pauvres
- ✓ Prier pour les enfants, les jeunes et les nouveaux membres : qu'ils puissent participer pleinement à la vie de la communauté, que nous sachions les impliquer davantage
- ✓ Prier pour que chacun soit un encouragement pour son prochain, une aide, un espoir pour un avenir meilleur
- ✓ Prier pour ce moyen efficace de lutte contre la pauvreté et l'exclusion
- ✓ Prier pour qu'il y ait beaucoup de personnes parmi les plus démunies qui puissent entreprendre une activité génératrice de revenus grâce à un prêt



→ Les enfants reviennent de leur classe du dimanche pour chanter le chant « Deux mains pour servir » ATG 286.

→ **Diffusion du clip**

(uniquement pour les églises qui ne peuvent pas poursuivre ce moment l'après-midi)

→ **Collecte**

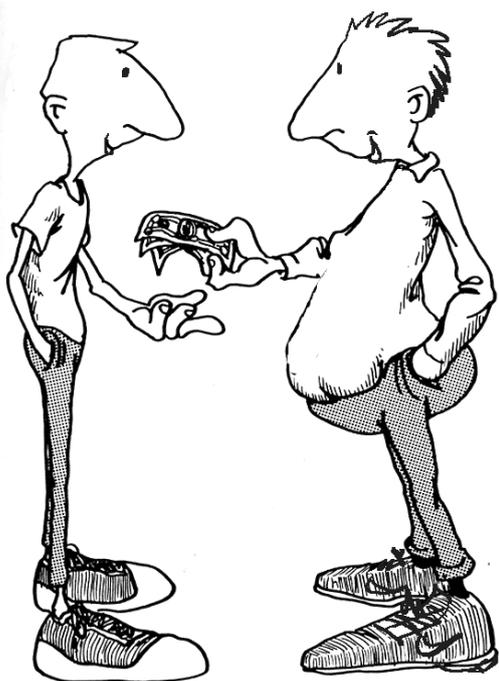
Pendant le moment de la collecte, les jeunes chanteront le chant qu'ils auront appris et auront complété avec leurs propres mots

→ Chant des jeunes sous l'air de OH, WHEN THE SAINTS

→ Annonces

→ Bénédiction

→ FIN



PRÊT... POUR PRÊTER ? SI ON PARLAIT ARGENT...

Soirée-Débat

La Bible ne parle jamais d'argent alors il ne faut jamais en parler

Dans la Bible, il y a 500 versets à propos de la foi et tout autant à propos de la prière mais il y a 2 350 versets se rapportant à l'argent et aux possessions. En tant que chrétiens, cela veut dire que nous devons gérer l'argent avec sérieux : Luc 16.1-2 ; Hébreux 9.27 ; Romains 14.12 et 2 Corinthiens 5.10.

Objectifs :

Préparation d'un culte
Réflexion et animation d'un débat
Répétition du chant et travail de création d'autres strophes

Déroulement :

Dans ce dossier, il est prévu un canevas d'animation du culte. Si vos responsables sont d'accord et si les jeunes le désirent, votre groupe pourrait prendre en charge la conduite du culte (hormis la prédication). Dans ce cas, prenez le temps de vous approprier les paroles et les textes indiqués. Répétez les chants suggérés afin de pouvoir conduire le moment des chants de l'assemblée.

Ensuite, animez votre soirée-débat en posant les questions selon la discussion avec les jeunes. Le débat doit permettre à tous les jeunes de s'exprimer. L'animateur doit y veiller. Rappelez-vous que les personnes se souviennent de 20 % de ce qu'elles entendent, de 40 % de ce qu'elles entendent et voient en même temps, et de **80 % de ce qu'elles découvrent par elles-mêmes**. Aussi, lorsque personne ne peut répondre à une question, mettez le groupe sur une piste en citant un verset par exemple.



Dieu a dit que nous aurons toujours les pauvres avec nous (Deutéronome 15.11), alors les chrétiens ne doivent rien faire pour lutter contre la pauvreté

Dieu a créé l'homme avec un corps et des besoins essentiels à satisfaire : boire, manger, être vêtu, être logé, avoir accès aux soins, etc. Il veut donc que ces besoins soient satisfaits. Dans la prière donnée en modèle, Jésus demande : « donne-nous notre pain quotidien ». Il veut que nous recevions la nourriture qui nous est nécessaire pour vivre. La loi juive veillait à ce que chaque membre du peuple ait de quoi vivre. En Deutéronome 24.10-22, il est prévu que les plus pauvres puissent manger. Dans la parabole de l'homme riche et du pauvre Lazare, l'homme riche a même été condamné parce qu'il n'a pas donné au pauvre ce qui lui était nécessaire pour vivre. (Luc 16.19-25). Les ouvriers loués à différentes heures sont un exemple de la satisfaction des besoins. Tous les ouvriers ont reçu un salaire permettant de satisfaire les besoins

même ceux qui n'ont travaillé qu'une heure (Matthieu 20.1-16). L'église a toujours eu le souci du droit au pain pour tous (Actes 2.42-47 ; Actes 4.32-37). Pour éradiquer la pauvreté dans le monde, il faudrait que la société entière obéisse aux commandements de Dieu. C'est ainsi que nous pouvons lire aussi dans Deutéronome 15.4-6 que si les enfants d'Israël obéissent à la voix du Seigneur, « il n'y aura point de pauvre parmi vous. » Et si Jésus a redit la même chose c'est justement pour indiquer qu'une fois absent, il faudra se soucier des pauvres.

La Bible condamne les riches

La Bible ne condamne pas les riches parce qu'ils sont riches mais elle les place sous une grande responsabilité car il y a une condamnation pour ceux qui ne se sont pas souciés des plus démunis (Matthieu 25.31-46). La Bible condamne également ceux qui s'accaparent toutes les richesses au détriment des autres (Esaïe 5.8 ; Habacuc 2.9). Dieu reproche aux riches de priver les pauvres ou de les exploiter (Jérémie 22.13 ; Jacques 5.4). La Bible condamne ceux qui privent les pauvres de leurs biens (Michée 2.1-3 ; Amos 5.11 ; Lévitique 19.13 ; Deutéronome 24.10-22 ; Ezéchiel 18.7-9). Ce qui est mal, ce n'est pas de posséder des richesses mais d'en être possédé (1 Timothée 6.17-19). Les évangiles relatent la parabole du jeune homme riche. Il aime Jésus mais son attachement aux richesses l'empêche de le suivre (Luc 18.18-23 ; Marc 10.17-22 ou Matthieu 19.16-22). Le riche est condamné quand il n'a pas su voir les occasions qui lui étaient données de faire le bien et pour son égoïsme. La condamnation s'applique aussi au pauvre car

Chant :

Sur l'air de *Oh when the saints*

Toi qui disposes

De toutes choses
Et nous les donnes
Chaque jour
Reçois au Père
Notre prière
De reconnaissance
Et d'amour

O dans ta grâce
Seigneur qui aimes
Aide-nous tous
A partager
Rends-nous sensibles
A la misère
Des hommes et des femmes démunis.

Toi qui aimes tant
Que tes enfants
Soient doux et bons
et généreux
Change nos cœurs
Durs comme la pierre
Pour en faire
Des cœurs de chair.

Oh oui Seigneur,
Apprends-nous donc
A partager nos biens
sur terre
Avec les hommes
D'ici et d'ailleurs
Peuples de tous les continents.

Toi qui nous donnes
Pain et travail
Reçois nos dons
Précieux pour eux
Qu'ils puissent tous
vivre de leurs mains
Grâce au micro crédit du S.E.L.

Ici, vous pouvez ajouter vos strophes...

il y a toujours plus pauvre que soi et un pauvre est aussi appelé à partager le peu qu'il a. L'apôtre Paul émet un principe intéressant (une règle d'égalité) en rappelant Exode 16.18 : « Celui qui avait ramassait beaucoup n'avait rien de trop, et celui qui avait ramassé peu n'en manquait pas » (2 Corinthiens 8.13-15).



Il faut d'abord aider les frères

Il nous est clairement enseigné que c'est d'abord envers les frères en la foi qu'il faut agir (Galates 6.10). L'amour de Dieu ne demeure pas en celui qui, possédant les biens du monde, ferme son cœur à son frère dans le besoin (1 Jean 3.17-18). Il nous faut vivre cet amour fraternel au sein du peuple de Dieu. Le corps de Christ est le cadre privilégié où le Saint-Esprit est à l'œuvre. C'est d'abord envers nos frères en la foi qu'il faut agir. (Jean 15.12). Cet amour est aussi la preuve que l'amour de Dieu habite en nous. Mais au delà de nos frères, l'amour du prochain sans distinction est le commandement suprême en parallèle avec l'amour pour Dieu (Luc 10.25-37) illustré magnifiquement par la parabole du bon Samaritain. Les œuvres bonnes générées par l'amour du prochain ont aussi pour conséquence la glorification de Dieu (Matthieu 5.16) et témoignent de l'authenticité de notre foi (Épître de Jacques).

La Bible ne parle jamais des prêts

La Bible fait état de loi régissant l'emprunt : Exode 22.14 ; Deutéronome 15.1-3 ; Amos 2.6. La Bible donne des restrictions : tu n'emprunteras pas sur gage : Deutéronome 24.10-13. Il n'était pas possible de prendre en gage les outils de travail ou le nécessaire à la nourriture quotidienne (Deutéronome 24.6).

L'usure est interdite

Les Israélites sollicitant un prêt ne demandaient pas d'argent mais des produits de première nécessité : Lévitique 25.36-37 ; Ezéchiel 18.8, 13,17, et 22.12.

La Loi ordonnait de secourir l'indigent (Deutéronome 15.7-11) sans prélever d'intérêt (Exode 22.24-25 ; Lévitique 25.35-37) mais rien n'interdisait d'en percevoir un de l'étranger (Deutéronome 23.21). A noter également Proverbes 28.8 qui laisse penser que les gains retirés de l'usure pourraient ne pas bénéficier

à l'usurier mais mis au profit d'un homme plus juste dans ses transactions. La pratique des intérêts apparut malgré l'opposition des prophètes (Jérémie 15.10 ; Ezéchiel 18.13 ; Néhémie 5.4). Néhémie réprima les abus (Néhémie 5.1-13).

Il est préférable d'être pauvre pour ne pas être sous la condamnation destinée aux riches

Ni l'un ni l'autre n'est condamné ni loué pour sa situation (Proverbes 30.8, Lévitique 19.15 et Exode 30.15). Dieu est aussi contre certains types de pauvres parce qu'ils ont, eux aussi, des penchants condamnés comme les mauvaises pensées ou la paresse : Proverbes 13.4,18 ; 6.6-11 ; 19.15 ; 20.13 ; 21.21-25 ; 24.30-34 ; 28.19.

Une conséquence de l'emprunt

L'emprunt peut créer une relation de dominant à dominé (Proverbes 22.7 et 2 Rois 4.1-7).



Dieu interdit de faire fructifier ses biens

Proverbes 31.10-31 brosse le portrait d'une femme qui travaille, qui fait des chemises et les vend, qui fait des transactions (elle achète un champ et y plante une vigne) qui ressemble à une activité génératrice de revenus. Toutes ses activités lui rapportent de l'argent. Mais elle n'oublie pas de tendre la main à l'indigent. Son entreprise est dans la volonté de Dieu.



Discussion

Prêts... pour prêter ! Laissez parler votre groupe sur le principe du microcrédit après avoir visionné le clip. Certains préféreront épargner pour acquérir un bien, d'autres trouveront plus facile d'emprunter même en payant un taux d'intérêt. Quel est leur rapport avec l'argent ? Quel est leur avis sur le groupe solidaire ? Préfèrent-ils obtenir un prêt individuel ou bien un prêt dans le cadre d'un groupe ? Pensent-ils que les personnes pauvres peuvent rembourser un prêt ? N'est-ce pas un joug supplémentaire sur leurs épaules ? Pourquoi pouvons-nous dire que le microcrédit est le capital du développement ? Donnez des exemples.



Des idées de recettes

de cuisine pour une journée spéciale avec les saveurs et les couleurs du Sud

Poisson Kokotcha Côte d'Ivoire



Avocat au thon

Ingrédients (4 personnes) :

- 2 avocats bien mûrs
- 1 gousse d'ail écrasée
- 1/2 oignon haché
- 1 cuillère à café de jus de citron
- 2 tomates pelées et hachées
- 1 cuillère à soupe d'huile végétale
- 1 boîte de thon au naturel (consERVE)
- 2 cuillères à soupe de coco râpé

Préparation : 5 min

Peler, couper et dénoyauter les avocats. Les mixer avec l'ail, l'oignon, l'huile, le jus de citron, les tomates, saler et poivrer.

Mettre dans un plat de service, répartir le thon sur la purée d'avocat, saupoudrer de coco râpé, décorer avec les rondelles de citron.

Suggestion :

Cette entrée peut être servie avec de la salade verte.

Ingrédients (six personnes) :

- 6 portions de poissons frais
- 6 aubergines
- 2 bananes plantains
- 2 tomates
- 1 petit poisson fumé
- 1/2 verre d'huile
- piment frais
- sel



Temps de préparation : 45 min à 1 h 15

A accompagner d'un Foutou, de riz rond, de grains de couscous...

Préparation :

Eplucher les tomates, les couper et les épépiner.

Eplucher aussi les bananes et les aubergines.

Couper les bananes en rondelles, les aubergines en morceaux.

Dans un petit litre d'eau salée, faire cuire les bananes, les tomates, les aubergines et le poisson fumé.

Ajouter deux à trois cuillerées d'huile. Couvrir et laisser cuire pendant 45 minutes. Avec l'écumoire, retirer les bananes d'une part, les tomates et les aubergines d'autre part. Mettre ensuite

à cuire dans la casserole le poisson frais.

Laisser cuire jusqu'à ce que le poisson soit cuit. Pendant ce temps, écraser les aubergines et les tomates dans un mortier. Piler aussi les bananes. Remettre les aubergines, les tomates et les bananes dans la sauce en fin de cuisson.

Garder la sauce au chaud.

Servir accompagné de riz ou de semoule de couscous.

Notes :

Avant de servir, faire griller du piment frais. Le piler et en parsemer le dessus de l'accompagnement.

Le nom de la sauce en **langue Ebríé** vient de deux mots : **koko** est le nom de la banane, **tcha** veut dire écraser.



Ragoût de bœuf aux bananes et à l'huile de palme Centrafrique

Temps de préparation : 60 min.

Ingrédients (4 personnes) :

800 g de bœuf à braiser
2 cuillères à soupe d'huile (idéalement de palme !)
2 oignons finement hachés
1 poivron vert
3 tomates
1 pomme
3 bananes
5 dl de bouillon de bœuf
1 cuillère à soupe de curry
Poivre fraîchement moulu

Préparation :

Saisir la viande sur toutes les faces dans l'huile de palme, ajouter les oignons et les étuver brièvement. Laver le poivron, l'égrener et le tailler en lanières. Couper les tomates en huit et la pomme en fines lamelles. Ajouter à la viande, déglacer au bouillon.

Parsemer de curry et braiser à couvert sur petit feu durant 40 minutes environ.

Couper les bananes en rondelles d'environ 1 cm de large et les incorporer délicatement à la viande. Réchauffer brièvement et dresser sur le plat de service. Accompagner de couscous ou de riz à la créole.

Ragoût de bœuf aux haricots et à l'huile de palme Congo Kinshasa

Ingrédients (6 personnes) :

1/2 kg de carbonnade de bœuf
500 g de haricots blancs secs
Sel, feuille de laurier, poivre et muscade
Purée de tomate
Oignons
Huile de palme (20 cl)



Préparation :

Faire tremper les haricots sec la veille.
Couper la viande en morceaux et assaisonner de poivre, feuille de laurier, muscade et sel.
Faire frémir pendant 1 heure avec 30 cl d'eau.
Faire cuire les haricots pendant 1 heure 1/2 dans 1 litre d'eau.
Vérifier que les haricots soient tendres.
Dans une poêle, faire chauffer l'huile de palme et faire frire la viande.
Ajouter l'oignon et la tomate avec un peu d'eau.
Laisser mijoter pendant 30 minutes.
Verser sur les haricots.
Laisser cuire encore pendant 20 minutes.
Servir avec du riz rond, du manioc ou des patates douces.



Pain de Maïs (Ablo)

Togo

Ingrédients :

1 kg de farine de maïs
1 verre de farine de blé
Levure
Sel et sucre

Préparation :

Mélanger la farine de maïs + farine de blé dans un saladier.

Prendre 1/4 de ce mélange + un verre d'eau, bien mélanger le tout et faire une petite bouillie.

Mettre une casserole au feu avec un peu d'eau ; quand l'eau se met à bouillir, ajouter la bouillie, tourner au fur et à mesure avec une spatule pour obtenir une bouillie homogène.

Oter la casserole du feu quand le mélange commence à bouillir.

Lorsque la bouillie est refroidie, ajouter la levure, un peu de sel + sucre selon votre goût.

Ajouter ensuite les 3/4 du mélange restant, bien malaxer pour obtenir une pâte pas très lourde.

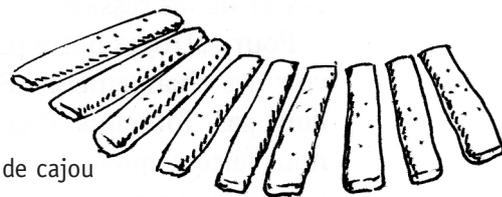
Laisser reposer pendant 1 h.

Préparer la boîte d'ablo en mettant des feuilles de manioc ou du plastique dans le fond des petits moules à gâteaux (ramequins) ; enfin avec une cuillère, les remplir et les faire cuire 5 par 5 au bain-marie dans un couscoussier pendant 5 à 10 min.

Suggestions :

Servir chaud avec de la friture épicée + du poisson/poulet braisé ou frit ; une sauce feuille ou tomate à votre goût.

Bâtonnets croustillants aux cacahuètes



Ingrédients :

1 kg de cacahuètes grillées ou noix de cajou
1 kg d'eau
2 kg de cassonade ou de sucre blanc

Préparation :

Moudre grossièrement les cacahuètes. Faire fondre le sucre dans l'eau et mettre sur le feu jusqu'à ce que le mélange épaississe. Ajouter ensuite les cacahuètes et remuer constamment pour que le mélange ne brûle pas. Vérifier régulièrement la consistance en laissant tomber de petites quantités dans une tasse d'eau froide : lorsque des boules dures se forment, la préparation est prête. Attention à ne pas arrêter la cuisson trop tôt ou trop tard car vous courrez le risque de vous retrouver avec des bâtonnets trop mous et qui le resteront ou trop durs et un fond de casserole brûlé. Retirer le mélange du feu et le verser dans un moule peu profond préalablement huilée ou beurrée. La couche doit être d'environ 1/2 cm d'épaisseur. Découper des bâtonnets avant que le mélange refroidisse et se solidifie. Enveloppez-les de film plastique.

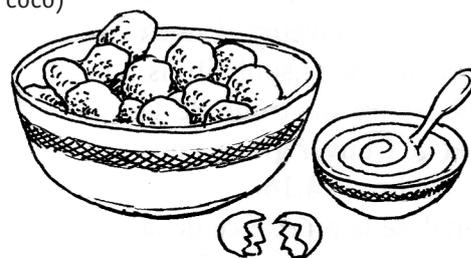
Beignets Coco soufflés Cameroun

Ingrédients (6 personnes) :

200 g de farine
100 g de noix de coco râpée finement
60 g de beurre
5 œufs
1 dl 1/2 d'eau (ou de lait de coco)
3 cuillerées à soupe de rhum
Une bassine à friture

Pour servir :

250 g de crème fraîche
100 g de sucre
4 cuillerées à soupe de rhum



Préparation :

Verser dans une jatte la farine et la noix de coco. Mélanger. Former un puits au centre, y casser les œufs, les incorporer à la farine, saler légèrement. Ajouter le beurre très ramolli, le rhum, puis l'eau ou le lait de coco. Laisser reposer la pâte 1 h.

Faire chauffer la friture, y plonger des noix de pâte en vous aidant de 2 cuillères. Laisser gonfler les beignets à feu doux, ils doivent doubler de volume, ensuite, les retourner, et augmenter le feu pour bien les dorer. Les égoutter en les déposant sur du papier absorbant. Servir bien chauds avec de la crème fraîche sucrée, bien froide et parfumée au rhum.

BON APPETIT !



Bibliographie

 **Muhammad Yunus**
Vers un monde sans pauvreté
aux éditions JC Lattès

 **Marie Nowak**
Banquière de l'espoir
aux éditions Albin Michel

 **Brian Griffith**
Capitalisme et richesse
(économiste chrétien de réputation internationale, administrateur de la banque d'Angleterre, conseiller du gouvernement britannique). Diffusion Librairie Excelsis

 **Stuart Rutherford**
Comment les pauvres gèrent leur argent
aux éditions du GRET et KARTHALA

 **Assemblée Générale des Nations Unies – Conseil économique et social**
Rapport du 4 avril 1997 - A/52/113 E/1997/18
Suite au sommet sur le micro crédit (Washington du 2 au 4 février 1997)

 **Assemblée Générale des Nations Unies – Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement**

15-19 octobre 2001
Note technique N°10 : propositions actuelles concernant les stratégies à appliquer pour élargir l'accès au micro crédit A/AC/257/27/Add.10

 **Le micro crédit – un outil pour quel développement ?**
Dossier réalisé par Philippe Ortoli – Grain de Sel N°6 juillet 1997
www.inter-reseaux.org/publications/graindesel

 **Rapport sur les programmes de développement du microfinance-ment et des micro entreprises de l'ACDI de l'Agence canadienne de développement international**

 **Pas à pas N°35 août 1998 sur le thème des micro entreprises**
(disponible au S.E.L.)
aux éditions Tear Fund, U.K.

 **Pas à pas N°26 mai 1996 sur les systèmes de crédits et de prêts**
(disponible au S.E.L.)
aux éditions Tear Fund, U.K.

sites :

www.yearofmicrocredit.org
www.grameen-info.org
www.microcreditsummit.org
www.monde-diplomatique.fr/1999/04/MOTCHANE/11882
www.planetfinance.org
www.microfinancegateway.org
www.horus-groupe.com
www.adie.org

